

**TD**  
BANQUE

**Économie**  
La Banque TD  
a réalisé un  
bénéfice record  
de 1,12 milliard  
page C3

**Cyberpresse**  
Installation  
d'un réseau maison  
page C9



**Actualités**  
Des pseudo-guérisseurs  
aux méthodes  
peu orthodoxes  
page A4

**Hockey**  
C 3  
P 4  
page S3

# L'union sociale d'abord

Bouchard change de stratégie et dit que cet objectif forcera le report du référendum sur la souveraineté

KATIA GAGNON  
et MARTIN PELCHAT

Alors que Jean Charest concentre désormais ses attaques sur l'objectif référendaire des péquistes, Lucien Bouchard, pour la première fois de la campagne, reporte son référendum, qui ne se tiendrait qu'à l'issue de négociations sur l'union sociale avec Ottawa et qui pourrait, laisse-t-il entendre, avoir un autre objet que la souveraineté.

« Ce n'est pas pour demain, le référendum », a laissé tomber M. Bouchard hier, se gardant même la possibilité de tenir un exercice référendaire... sur autre chose que la souveraineté. « Je ne peux pas abandonner

la possibilité d'avoir recours à un référendum dans n'importe quelle situation où ce serait justifié pour la défense des intérêts du Québec, lance M. Bouchard. Il est loisible à un gouvernement de faire des référendums sur des sujets de grande importance quand la situation le requiert. Pourquoi un gouvernement renoncerait-il à un instrument aussi puissant ? » ajoute-t-il.

Car pour Lucien Bouchard, l'objectif immédiat, la priorité d'un gouvernement péquiste, ce sera de tenter d'arracher au fédéral une signature à l'entente de Saskatoon, conclue en août avec les autres provinces, qui restreint le pouvoir fédéral de dépenser en conférant aux provinces un droit de retrait

avec compensation des programmes fédéraux.

« Je veux que le Québec dispose le plus tôt possible d'un instrument de sauvegarde pour empêcher le fédéral de s'introduire dans les compétences du Québec. C'est une opération urgente. Une opération de feu. Il faut dans les plus brefs délais réussir à arracher du fédéral qu'il respecte ce frein », dit-il, refusant cependant de fixer une date butoir pour l'atteinte de cet objectif. Mais ces négociations devront « forcément » être conclues avant la tenue d'un référendum sur la souveraineté, note M. Bouchard. Le sort de

Voir L'UNION en A2



- «Bouchard se moque des gens», dit Charest Page B1
- Dumont affirme ne pas avoir les mains liées Page B1
- Les chefs courtisent les agriculteurs Page B4
- Le marché des obligations est moins frileux Page B5

## Jeux d'hiver: l'AOC songe à différer sa décision

GILLES BLANCHARD

Le premier ministre Lucien Bouchard et le chef du Parti libéral, Jean Charest, ont uni leurs efforts pour donner une leçon d'olympisme aux membres de l'Association olympique canadienne (AOC), hier après-midi.

Au même moment, les membres de la direction de l'AOC tenaient une conférence téléphonique d'urgence et songeaient à reporter de 10 jours, soit au terme de la campagne électorale québécoise, l'annonce du résultat de la course que se livrent Québec, Calgary et Vancouver pour l'obtention des Jeux olympiques d'hiver de 2010.

Le droit de représenter le Canada dans le sprint final vers 2010 sera accordé demain matin à Toronto où sont présentement réunis les congressistes de l'AOC. Selon le scénario original, le nom de la ville gagnante devait être dévoilé quelques heures plus tard. Il est probable qu'il faille plutôt attendre jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre, tenons-nous de bonne source. Ce changement de cap devait faire l'objet d'un communiqué en fin d'après-midi, hier, et être expliqué en conférence de presse ce matin à Toronto. Le communiqué n'a jamais été diffusé et aucun dirigeant de l'AOC n'a rappelé *La Presse*, hier soir.

En fin d'après-midi cependant, la décision de l'AOC était ferme. Il fallait reporter l'annonce du

Voir JEUX en A2



PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

## Dumont se paie la traite chez Julie

Le chef de l'ADQ, Mario Dumont, a connu une semaine triomphante. Mardi, il a agréablement surpris tout le monde au débat des chefs. Hier soir au *Poing J*, Julie Snyder lui a proposé un autre genre de défi : traire une vache. Mais ce fils de la terre en avait vu d'autres. Refusant sarrau et petit tabouret, Mario Dumont a réussi du premier coup à tirer du lait de *Jewel*, un beau spécimen de *Holstein*. C'était jour de réjouissance hier à TVA, et pas seulement pour la belle traite de Mario. Pour la première fois de son histoire, le réseau TVA a battu Radio-Canada lors de la diffusion simultanée du débat des chefs. TVA a attiré 1 325 000 personnes et Radio-Canada, 840 000.

## Assurance-médicaments: pas de baisse réelle de consommation, selon une nouvelle étude

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Selon les résultats préliminaires d'une étude effectuée par le Centre de recherche du CHUM, les personnes âgées n'auraient pas réduit de façon significative leur consommation de médicaments à la suite de l'entrée en vigueur du régime général d'assurance-médicaments.

Ces résultats, présentés au début d'octobre lors d'un colloque organisé par l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, semblent contredire ceux de l'étude commandée par le ministère de la Santé, rendue publique la semaine dernière, qui mentionnait des baisses de 4,6 % à 9,2 % au cours de la première année et demie de régime.

En utilisant les banques de données de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, l'équipe de l'épidémiologiste Lucie Blais, de l'Hôtel-Dieu, a évalué la consommation, chez les personnes âgées de 65 ans et plus, de quatre classes de médicaments, soit les nitrates (maladies du

Voir ASSURANCE en A2

## Des investisseurs pour les Expos

Le président du conseil d'administration de Provigo, Pierre Michaud, également instigateur de l'acquisition potentielle de Provigo par le géant ontarien Loblaw, a confirmé hier, sur les ondes de CKAC, que Loblaw a l'intention d'investir 10 millions dans la concession des Expos de Montréal. M. Michaud a cependant précisé que le président de l'équipe, Claude Brochu, devait d'abord partir, peut-on lire en page S7 du *tabloïd Sports*. Par ailleurs, un riche Américain passionné de baseball, Jeffrey Loria, serait lui aussi intéressé à investir plusieurs millions dans la concession, écrit Philippe Cantin en page A5.

## Vibrant plaidoyer de Chrétien en faveur des droits de la personne

GILLES TOUPIN  
envoyé spécial, PÉKIN

Depuis son élection en 1993, le premier ministre Jean Chrétien n'est jamais allé aussi loin que ce matin, devant les étudiants de l'une des plus grandes universités de Chine, l'université Qinghua à Pékin, dans l'expression de son désaccord avec la politique chinoise sur les droits de la personne.

Dans un discours majeur, uniquement

consacré au « progrès humain », et devant un auditoire particulièrement réceptif, le premier ministre a expliqué qu'« un jardin avait besoin à la fois d'eau et des rayons du soleil pour fleurir », qu'une société en somme ne pouvait pas s'épanouir sans le droit de parler librement, sans l'équilibre entre les droits individuels et collectifs.

« Certains disent que le droit de manger à sa faim est plus important que le droit de parler librement, a lancé Jean

Chrétien. Que les droits collectifs doivent toujours l'emporter sur les droits individuels. Ce n'est pas vrai et l'inverse est faux. » Mais M. Chrétien s'est fait encore plus direct quelques instants après : « Cependant, en toute franchise, je dois vous dire que bien des Canadiens sont inquiets lorsque nous entendons dire que la liberté d'expression politique est restreinte dans votre pays. Nous sommes

Voir VIBRANT en A2

407

JOURS AVANT L'AN 2000

**INDEX**

Petites annonces	- affaires	C3
- Index	Arts et spectacles	B8 à B19
- Immobilier	- horaire spectacles	B15
- marchandises	- horaire télévision	B10
- emplois	- télévision	B13
- automobile		

Bandes dessinées	C12	Feuilleton	C13	Mot mystère	C13
Cantlin Philippe	A5	Horoscope	C11	Opinions	B3
Décès	C15	Le bridge	C14	Politique	B1, B4, B5
Économie	C1 à C8	Le monde	B6	Tabloïd Sports	S5
Éditorial	B2	Loteries	A2, A15		
Êtes-vous observateur	C10	Mots croisés	C11, S10		

**ÉDITORIAL**

Dumont: le chanceux  
- Pierre Gravel  
page B2

**MÉTÉO**

Nuageux avec quelques averses  
Max. 4, min. -2  
Cahier Sports, page 16



En direct sur les élections 1998

Le bilan quotidien 7 jours sur 7 23 h

en direct sur la vie

**RDI**  
Le Réseau de l'information  
24 heures sur 24

## Suites de la une

## L'union sociale d'abord

L'UNION / Suite de la page A1

l'entente de Saskatoon constituerait-il donc une des « conditions gagnantes » pour un référendum évoquées par le premier ministre depuis le début de la campagne? « Tout ce qui va permettre de rétablir la confiance des Québécois en eux-mêmes est gagnant », répond un Lucien Bouchard sibyllin, qui refuse d'établir une comparaison entre la réaction que pourrait provoquer au Québec un achoppement des négociations sur l'union sociale et les répercussions qu'a eues l'échec de l'accord du lac Meech.

Jean Charest n'a pas laissé passer ce changement de cap du premier ministre sans réagir. « M. Bouchard nous fait la démonstration aujourd'hui qu'il est drôlement sur la défensive. Il doit avoir un problème avec sa campagne si soudainement il découvre l'union sociale. Je pense qu'il perd sa crédibilité, a-t-il commenté.

« J'aimerais bien qu'il nous explique la

gymnastique de renouveler l'union sociale et de briser le pays en même temps. Lequel des Lucien Bouchard dit la vérité? Est-ce qu'il va falloir l'assermenter avant ses discours? Il y a une semaine, Lucien Bouchard déclarait à Québec lors d'un point de presse, qu'il n'était pas dans « la business de renouveler le fédéralisme », a souligné M. Charest.

« Comment pouvons-nous croire cet homme et le PQ alors qu'ils se contredisent d'une manière aussi flagrante d'une semaine à l'autre? À quel endroit c'est, dans le programme du Parti québécois, le renouvellement du fédéralisme? », a-t-il demandé.

« Si j'ai bien compris, il veut proposer des rénovations et des investissements dans la maison avant de la détruire. Il amène son avocat de divorce comme témoin à son mariage. C'est ça le Lucien Bouchard nouveau d'après le débat.

« Je le vois déjà dans les Rocheuses avec Jean Chrétien en train de découvrir les Roc-

kes ensemble. Ça va être un moment magique pour lui », a-t-il raillé.

Mais quand on lui souligne que lui-même a brandi lors du débat des chefs un programme constitutionnel dont il a déclaré le lendemain qu'il n'amorcerait aucune démarche pour le faire appliquer, Jean Charest réplique. « Ce document inclut également une référence au fait que l'approche sera globale, pragmatique, qu'on va chercher à y aller par étapes. Alors notre position à nous a été très consistante depuis le début. Elle n'a pas changé. »

À Ottawa, le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, a déclaré: « Nous sommes en train de négocier le renforcement de l'union sociale canadienne, déjà l'une des meilleures au monde. Et cette amélioration sera plus facile avec un gouvernement à Québec qui croit en un Québec fort dans un Canada uni. »

Dans l'immédiat, Lucien Bouchard tente visiblement de damer le pion à son adver-

saire libéral, qui a fait de l'union sociale le pivot de ses demandes à l'endroit du fédéral. « Dès l'élection » d'un gouvernement péquiste, Lucien Bouchard entreprendrait des discussions formelles, voire « une tournée » de tous ses homologues provinciaux pour faire avancer le dossier. « Il y a une intransigeance du fédéral qu'on devra briser par le front commun des provinces. Si le front commun tient, nous allons réussir. Pourquoi le fédéral dirait non à quelque chose qui a été accepté par toutes les provinces? » dit-il.

L'élection du Parti québécois placera d'ailleurs le fédéral dans une quasi-obligation de résultat face à l'union sociale, puisque le gouvernement péquiste aura obtenu, avec sa réélection, « un mandat » en ce sens des Québécois, estime Lucien Bouchard. « Si nous sommes réélus, comme gouvernement, alors que nous avons dit partout que nous souhaitons que cette entente soit conclue, le fédéral devra comprendre que nous avons un mandat pour signer cet accord », tranche le premier ministre.

## Jeux d'hiver: l'AOC songe à différer sa décision

JEUX / Suite de la page A1

résultat afin que le choix d'une candidate olympique ne puisse servir de munitions électorales à l'un ou l'autre des partis politiques québécois.

C'est une déclaration récente du président du comité de candidature de Vancouver, Arthur Griffiths, qui a mis le feu aux poudres. Selon l'homme d'affaires, Vancouver constituait la seule candidature valable puisque ses

deux rivales avaient peu de chances d'obtenir la faveur des membres du Comité international olympique. Il est en effet très rare qu'une ville soit choisie une deuxième fois; or, Calgary a présenté les Jeux d'hiver en 1988. Quant à la candidature québécoise, a expliqué Griffiths, elle souffrirait probablement de la menace d'un prochain référendum québécois, le CIO recherchant la stabilité politique. Des membres du CIO lui auraient d'ailleurs confirmé que cette instabilité avait joué lors de l'amère défaite qué-

bécoise pour l'obtention des Jeux de 2002.

Les propos de Griffiths ont été largement reproduits et commentés dans les médias de Colombie-Britannique et du pays, hier. Ils faisaient aussi la une du Soleil de Québec.

« Qu'est-ce que la politique a à voir avec la descente des côtes de ski? s'est indigné M. Bouchard, hier. Les lois de la gravité vont s'appliquer partout! »

Le premier ministre voit dans cette affaire un test de crédibilité pour l'AOC: « On verra si on examine les candidatures au mé-

rite ou si on fait des procès d'intention politique à ceux qui les présentent. »

Selon lui, les Canadiens devraient s'inspirer des Grecs, inventeurs des Jeux, qui mettaient un terme, tous les quatre ans, à leurs luttes fratricides. « Je souhaiterais qu'au Canada, on subisse un peu l'influence des Grecs par rapport à la fin des procès d'intention, des diatribes politiques, tous ces mauvais sentiments qu'on exploite envers le Québec pour faire valoir des intérêts politiques », a-t-il ajouté.

## Assurance-médicaments: pas de baisse réelle de consommation, selon une nouvelle étude

ASSURANCE / Suite de la page A1

coeur), les anticoagulants et les antihypertenseurs — tous trois considérés essentiels —, de même que les benzodiazépines (somnifères et sédatifs).

Utilisant des échantillons de population dont la taille varie entre 26 000 et 55 000 personnes selon le type de médicament, les chercheurs ont examiné la consommation mensuelle globale entre les mois d'août 1992 et juin 1996 et s'en sont servi pour estimer la consommation prévisible au cours des 11 premiers mois du régime d'assurance-médicaments.

« On n'a observé aucune baisse statistiquement significative pour ces quatre classes de médicaments par rapport à l'année précédente », a indiqué Mme Blais à *La Presse*, lors d'une entrevue téléphonique, hier.

De fait, les courbes de consommation réelle et prévisible coïncident, de façon générale. Par exemple, pour les anticoagulants, la hausse de consommation s'est élevée à 20 %, comme prévu. Pour les benzodiazépines, l'augmentation a été de 1 %, contre 0,5 % dans les prévisions. Seule la consommation de nitrates a diminué — de 3 % —, alors que l'on prédisait une hausse de 3 à 4 % — mais la variation se situe à l'intérieur de l'inter-

valle de confiance, selon le Dr Blais.

« J'ai été surprise quand j'ai vu les résultats de l'autre équipe de recherche, la semaine dernière », a confié la chercheuse. Le fait que les catégories de médicaments étudiées ne se recoupent pas parfaitement peut expliquer une partie des disparités, a-t-elle ajouté. De plus, l'équipe du Dr Blais s'attendait au nombre d'ordonnances délivrées par mois, tandis que l'autre groupe de chercheurs, dirigé par le Dr Robyn Tamblyn, de l'Université McGill, s'intéressait au nombre de médicaments consommés par jour.

Les résultats du Dr Blais et de ses collègues ressemblent à ceux qu'ils avaient obtenus

dans le cadre d'une étude similaire portant sur les assistés sociaux, dont les résultats avaient été publiés en décembre 1997. Ils avaient alors étudié l'évolution de la consommation des médicaments utilisés contre les maladies mentales, l'épilepsie et l'asthme. Seuls les médicaments antiasthmatiques avaient connu une baisse d'utilisation marquée.

Par ailleurs, contrairement à l'équipe du Dr Tamblyn, le Dr Blais et ses collègues ne sont pas parvenus à établir un lien de cause à effet entre la réduction du nombre de médicaments et d'éventuels décès ou hospitalisations.

## HYDRO-QUÉBEC

## Précision

■ Dans notre numéro d'hier, il aurait fallu lire qu'Hydro-Québec International et le Fonds de solidarité de la FTQ investissent respectivement 61,1 millions et 30,5 millions (et non 94,8 millions et 47,3 millions) dans l'acquisition de la plus importante centrale électrique du Panama.

**27 035 263 \$**  
Merci!  
Objectif: 32,2 millions  
Centraide du Grand Montréal  
493, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B8 tel.: (514) 288-1261  
PRÉTONS MAIN-FORTE

## Vibrant plaidoyer de Chrétien en faveur des droits de la personne

VIBRANT / Suite de la page A1

particulièrement inquiets lorsque nous apprenons que certaines personnes seraient harcelées et emprisonnées pour avoir exprimé des opinions politiques différentes de celles du gouvernement. Lorsque les Canadiens ont vent de telles choses, les nombreux progrès politiques et sociaux de la Chine sont oubliés. »

Cette approche, déjà annoncée la semaine dernière dans son discours de Singapour, confirme le grand coup de barre qu'a voulu donner le premier ministre Chrétien au cours de ce voyage asiatique pour corriger l'image quelque peu brouillée de sa politique des

droits de la personne. Beaucoup ont reproché ces dernières années au gouvernement canadien d'avoir privilégié le commerce aux droits de l'homme dans ses rapports avec les nations asiatiques.

En consacrant la totalité de son discours aux valeurs fondamentales et universelles qu'il chérit, le premier ministre suivait la voix déjà tracée en juin dernier par le président américain Bill Clinton qui avait fait une sortie semblable dans une autre université chinoise.

« Certains ont souvent affirmé, a encore dit Jean Chrétien, qu'il existe, entre les pays asiatiques et occidentaux un fossé infranchissable au plan des valeurs. D'un côté se trouverait un attachement profond aux droits col-

lectifs et à la notion de stabilité, et de l'autre, un attachement tout aussi profond à l'égard des droits individuels. Et que ces deux tendances sont à jamais inconciliables.

« Je n'accepte pas ce raisonnement », a aussitôt enchaîné M. Chrétien.

Le premier ministre a plaidé que cette vision fragmentaire de la réalité, cultivée par certains éléments de la société chinoise, ne traduisait pas l'équilibre nécessaire « entre les droits individuels et les besoins collectifs que l'on retrouve au Canada, et dans l'ensemble du monde occidental ». Il a qualifié de « troublant » le portrait que l'on dressait ainsi de l'avenir des relations entre l'Occident et l'Orient, refusant d'accepter que cet avenir soit rempli de conflits nécessairement inévitables.

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Télécopieur pour abonnement : 285-7039

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111

Télécopieur : 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650

Port de retour garanti. (USPS003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.

## LOTÉRIES

La quotidienne  
à trois chiffres : 2-6-9  
à quatre chiffres : 9-9-7-0  
COLLECTES DE SANG

- à Montréal : SITQ, hall d'entrée, 1981, avenue McGill College, de 10 h à 16 h. Objectif : 125 donateurs ;
- à Laval, Sainte-Dorothée : organisée par les Chevaliers de Colomb en collaboration avec la Caisse Desjardins de l'Ouest de Laval, école Jean-Lemond, gymnase, 400, boul. Sainte-Dorothée, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 200 donateurs ;
- à Île Perrot : Saint-Germain Oldsmobile Itée, 10, boul. Don Quichotte, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 125 donateurs ;
- à Sainte-Martine : le Club Optimiste de Sainte-Martine-Saint-Paul, école secondaire de Sainte-Martine, gymnase, 5, rue Ronaldo Bélanger, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 175 donateurs ;
- à Rosemère : organisée par la Maison Parentant de Rosemère et l'Association des pompiers de Rosemère, école Val-des-Ormes, (Elmwood), 199, chemin Grande Côte, de 14 h à 20 h. Objectif : 200 donateurs.

## DEMAIN DANS LA PRESSE

## L'achat d'un PC

■ Acheter un ordinateur personnel n'est pas une mince affaire. Non seulement faut-il déboursier quelques milliers de dollars pour un appareil qui sera bientôt désuet, mais encore faut-il

apprendre un jargon d'initiés utilisé par des vendeurs qui semblent venus d'une autre planète. Mais c'est malgré tout un bon temps pour les acheteurs : les prix n'ont jamais été aussi bas et la technologie aussi conviviale. À lire demain dans notre page mensuelle de consommation.



Acheter selon ses besoins  
avec la collaboration de  
option consommateurs

## QUESTION DU JOUR

La Presse  
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?  
Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

**Le gouvernement fédéral a décidé de retirer le projet de loi qui lui aurait permis de congédier quand bon lui semble le président de Radio-Canada. Est-ce une sage décision?**

Approuvez-vous les enseignants, qui ont tenu une « journée d'étude » hier pour obtenir gain de cause dans le dossier de l'équité salariale?  
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 67 %  
Non: 33 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

**PARTICIPEZ AU GRAND MANTEAU-THON AU PROFIT DE L'ACCUEIL BONNEAU**

ANDRÉ LALONDE SPORTS

BROSSARD  
7350, boul. Exclureau  
(450) 923-2429

REPENTIGNY  
236, rue Notre-Dame  
(450) 582-1172

LAVAL  
3900, autoroute 440 N.  
(450) 687-2222

JOLIETTE  
70, place Bourget  
(450) 759-7152

Faites comme moi! Rapportez vos vieux manteaux d'hiver chez André Lalonde Sports. Vous pourriez gagner l'une des deux paires de billets pour le spectacle de Céline Dion en décembre à Montréal.

Tous les détails à  
MONTRÉAL-BARRETTE  
du lundi au vendredi  
de 12h à 13h.

En collaboration avec  
CKOI  
96.9 FM

La Presse

Complétez le coupon et déposez-le chez André Lalonde Sports ou à CKOI

Règlements du concours disponibles à CKOI. Une valeur de 200\$. Le tirage aura lieu le 11 décembre 98.

# Actualités

## Les motards font sentir leur présence

ANDRÉ CÉDILOT

Pour la première fois depuis le début du procès, des personnes de l'entourage de Maurice Boucher ont fait des gestes d'intimidation, hier, à l'endroit de Stéphane Gagné, leur ex-collègue devenu délateur.

Facilement reconnaissables à leur stature et à leur grande assurance, les motards se font plus nombreux autant dans la salle d'audience que dans les corridors. Ils n'ont d'yeux que pour Mom Boucher, leur chef, et bien sûr pour Gagné.

Quand l'ex-tueur à gages de l'organisation apparaît dans la salle accompagné de policiers, dont quelques-uns portent des gilets pare-balles, les motards le regardent fixement. Hier matin, l'un d'eux a même mis un pied dans l'allée dans le but d'être plus près de lui à son passage. « Il a eu la frousse », a-t-il dit, l'air satisfait.

D'un calme inouï à la barre, Gagné, poussé par les policiers qui l'escortent, a paru nerveux à ce moment. À entendre sa déposition, il semble toujours avoir un certain respect pour Mom Boucher. « Il n'est pas tata », a-t-il dit hier, en répliquant à une remarque de l'avocat de la défense.

Ironiquement, il fait penser physiquement, en moins costaud, à un autre célèbre tueur à gages devenu délateur, Donald Lavoie, dont le témoignage a écorché le clan des frères Dubois, dans les années quatre-vingt. Sa sœur, Christine Lavoie, 51 ans, qui assistait à l'audience hier, a noté la ressemblance de son visage et les postures qu'il adopte à la barre des témoins. « Il a le même profil et certaines de ses manies », a-t-elle dit.

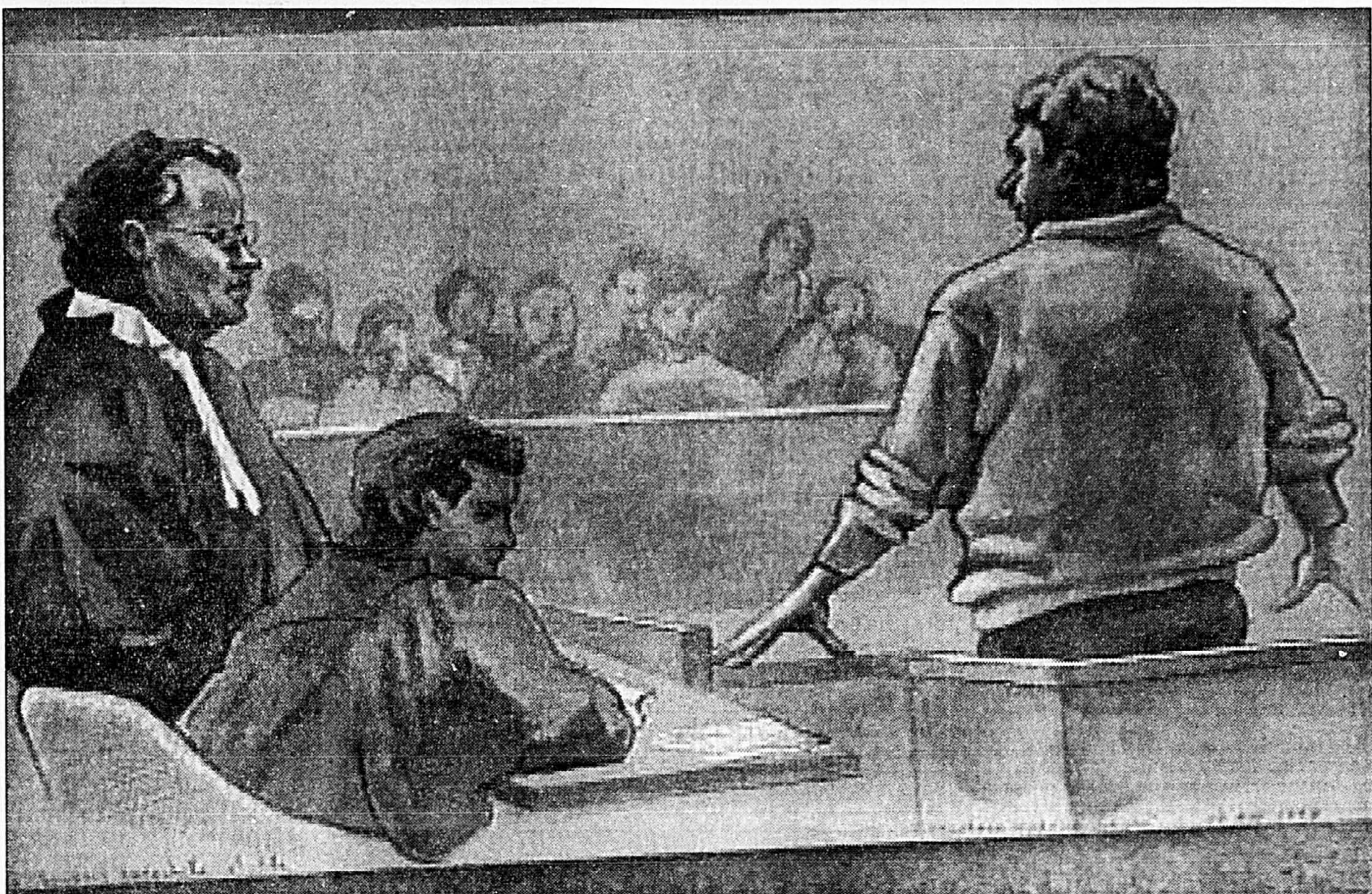
L'attitude arrogante des motards a amené les policiers et les gardiens de sécurité à modifier leur stratégie. Au lieu de faire défiler Gagné rapidement dans l'allée au moment d'entrer ou de sortir, on évacue maintenant la salle avant son passage.

Au moins deux gros noms des Hells, Normand Robitaille et André Chouinard, sont pratiquement là depuis le début. Le fils de l'accusé, Francis, et un de ses amis, Robert Bob Savard, ont été vus à quelques reprises. Hier, un membre influent des Nomads, Normand Biff Hamel, était présent. Quatre ou cinq faisaient le guet à l'extérieur.

Assis au banc des accusés, Boucher leur lance parfois un clin d'oeil amusé ou les salue discrètement de la main. Pour le reste, il se contente de suivre attentivement les témoignages. Son regard s'est glacé la première fois que le délateur Gagné est apparu à la barre des témoins, lundi.

Comme tous les autres curieux, les motards doivent faire la queue le matin et le midi pour entrer dans la salle.

De part et d'autre — la Couronne est représentée par Mes Jacques Dagenais et France Charbonneau — les objections se font assez rares. Selon son habitude, le juge Jean-Guy Boilard veille au grain et tranche rapidement. La plupart du temps en présence même des six hommes et six femmes qui forment le jury.



Me Jacques Larochelle interrogeant Stéphane Gagné, hier, au procès de Maurice Boucher.

ILLUSTRATION Atalante

## Godasse Gagné résiste aux attaques de l'avocat de Mom Boucher

ANDRÉ CÉDILOT

L'avocat de Maurice Mom Boucher a joué ses premières cartes, hier, en interrogeant longuement le motard repentini Stéphane Godasse Gagné sur sa vie tumultueuse en prison depuis le début des années quatre-vingt-dix. Il s'est aussi moqué de ses qualités de tueur à gages.

De toute évidence, Me Jacques Larochelle veut miner la crédibilité du témoin principal du ministère public au procès de Boucher, accusé du meurtre de deux gardiens de prison, en tentant de démontrer qu'il avait des raisons personnelles d'en vouloir à des gardiens de prison. Il cherche également à mettre en doute les contacts privilégiés que Gagné dit avoir eus avec le chef des Nomads, groupe de choc des Hells Angels.

Toujours aussi calme, Gagné, 28 ans, a répondu aux questions avec un bel aplomb. Sauf exception, il ne s'est pas contredit sur des points majeurs. En dépit de l'habileté de Me Larochelle, il s'est sorti sans trop de dommages de cette première journée de contre-interrogatoire.

L'image de criminel organisé, efficace et discipliné que Gagné s'était donnée jusqu'ici devant les jurés en a toutefois pris un coup quand il a été interrogé sur sa conduite lors de ses nombreux séjours en prison, de 1990 à 1997. Comme c'est souvent le cas des trafiquants

d'aujourd'hui, Gagné a commencé sa carrière à 13 ans en consommant et en vendant de la drogue à l'école. Devenu indésirable, il a quitté les études deux ou trois ans plus tard. Jusqu'à l'âge de 19 ans, il dit avoir commis plusieurs vols dans des maisons et des commerces pour se payer du PCP et de la cocaïne.

Sa toute première condamnation remonte à 1985. De 1990 jusqu'à son arrestation le 5 décembre 1997 pour un meurtre manqué, il a fait pas moins de 11 séjours derrière les barreaux. Les peines n'ont toutefois jamais dépassé deux ans. Décidé à faire son chemin coûte que coûte dans le milieu interlope, il a fait les 400 coups dans toutes les prisons où il est passé.

Gagné s'est particulièrement distingué à partir du moment où il a senti le besoin de se ranger du côté des Hells Angels, au début de la guerre avec les Rock Machine, en 1995. Il s'est alors séparé de son associé dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve (ce dernier préférait faire affaire avec des fournisseurs

affiliés au Rock Machine) après avoir rencontré Mom Boucher.

« Je suis pas un fou, je savais que les Hells allaient gagner la guerre. Ils sont les plus riches, les mieux organisés et surtout plus disciplinés », a expliqué Gagné, qui rêvait depuis son jeune âge de joindre les rangs de la puissante bande de motards de réputation internationale.

Son « divorce » ne s'est pas fait sans heurt. Envoyé à Bordeaux où il a été placé dans l'aile C, réservée aux Rock Machine, Gagné a alors eu droit à une sévère raclée après avoir refusé de piétiner une photographie de Maurice Boucher. Qu'à cela ne tienne, il s'est repris plus tard en expédiant l'un de ses anciens acolytes dans le coma après l'avoir battu à coups de barre de fer. « Dans ce milieu, il n'y a qu'une seule règle : gagner », a indiqué le délateur pour expliquer ses nombreuses frasques et ses gestes de violence, tant à l'endroit des détenus que des gardiens.

Quand il ne se battait pas, il prenait tous les moyens pour vendre de la drogue derrière les murs. À un certain moment, il s'en est même pris à des gardiens parce qu'on refusait de l'éloigner des Rock Machine. « Ils refusaient parce que mon nom ne figurait pas encore comme un sympathisant des Hells sur la liste de l'escouade Carcajou », soutient Gagné.

Dans ses rapports avec les auto-

rités carcérales, il multipliait les ruses et les mensonges pour retourner en liberté. À Me Larochelle qui l'accusait d'être un hypocrite, un menteur et un même un traître, Gagné a répliqué sèchement : « Tous les criminels sont des bluffeurs. Si on ne bluffe pas, on est mort. »

Tout en se faisant particulièrement ironique, Me Larochelle a tenté de diminuer l'importance de Gagné chez les Hells Angels en relevant ses nombreuses « gaffes de tueur à gages » : projet avorté de faire exploser le local des Rock Machine à Verdun, fusil-mitrailleur qui fonctionne mal lors du meurtre de l'agent Pierre Rondeau, meurtre raté d'un revendeur du quartier gay à cause de balles de revolver trop humides...

À l'aide de multiples déclarations que Gagné a faites à la police depuis son arrestation le 5 décembre, ainsi que des 1300 pages de notes sténographiques de l'enquête préliminaire, Me Larochelle a tenté de le mettre en contradiction, mais Gagné s'en est fort bien tiré.

D'un flegme incroyable, il se souvient à peu de choses près des moindres détails entourant l'assassinat des gardiens de prison Diane Lavigne et Pierre Rondeau, les 26 juin et 8 septembre 1997. Il devra de nouveau affronter la mitraille de l'avocat de l'accusé aujourd'hui.

## Droit de parole : l'opposition tente de gagner du temps

GILLES GAUTHIER

Aucun des 12 membres de l'opposition à l'hôtel de ville de Montréal n'a accepté hier de discuter du projet de règlement qui réduirait leur droit de parole. L'administration Bourque songe à utiliser sa majorité au conseil municipal pour imposer les changements.

Le leader de la majorité au conseil municipal, Pierre-Yves Melançon, avait convoqué l'opposition à une rencontre pour étudier sa proposition de réduire, entre autres, de 20 à 10 minutes la durée maximale des interventions des simples élus. Seuls deux journalistes se sont présentés.

Une autre réunion, déjà prévue, regroupait un peu plus tard en matinée tous les membres de l'opposition (Nouveau Montréal, Équipe Montréal, Coalition démocratique et les deux indépendants), qui répondaient à une invitation du chef de l'opposition officielle (RCM), Michel Prescott. Ils ont convenu de confier le projet de modification du règlement au comité de la prési-

dence du conseil municipal. « M. Melançon a fait l'unité de tous les membres de l'opposition », a ironisé Marvin Rotrand, de la Coalition.

Le président du conseil ne sera nommé que lundi prochain lors de la première assemblée régulière des élus et le maire Bourque a proposé que le docteur Luc Larivée assume à nouveau cette fonction. Le comité de la présidence sera formé par la suite.

M. Melançon se dit prêt à accepter un examen de sa proposition par ce comité, mais à la condition que les choses aillent rondement. « Nous voulons faire en sorte que ça ne traîne pas. »

Il laisse entendre que si aucune entente ne peut être conclue rapidement, le parti du maire utilisera sa majorité pour faire adopter les modifications par le conseil le mois prochain.

M. Prescott attribue à Luc Larivée une grande partie du blâme pour les scènes de foire qui caractérisent souvent les séances du conseil et il déplore que le maire Bourque ne l'ait pas consulté avant de le reconduire à ce poste. Il veut lui en parler et lui suggérer de nommer quelqu'un d'autre.

**AILES**  
LES AILES DE LA MODE

BEAUTÉ

Je me fais plaisir



UN ÉVÉNEMENT  
HAUT EN COULEUR  
ESTÉE LAUDER

L'artiste maquilleur de renommée internationale, Gianfranco Bottaro, lève le voile sur les plus beaux maquillages de la saison. Laissez-le vous exhiber les couleurs qui illumineront votre visage pour le temps des fêtes! **Les 26, 27, 28 et 29 novembre 1998.**

Prenez rendez-vous dès maintenant à votre comptoir Estée Lauder, Mail Champlain, (450) 672-4537, poste 282

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 / CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 / PLACE STE-FOY (418) 652-4537

## Société

# Des pseudo-guérisseurs aux méthodes peu orthodoxes

Voici la dernière tranche de notre série sur le phénomène des sectes.

YVES CASGRAIN  
collaboration spéciale

Depuis quelques années, la médecine classique n'est plus la seule à proposer la guérison ou le soulagement de certains maux. Des pseudo-guérisseurs sévissent ici et aux États-Unis. Malgré quelques morts à leur crédit, ils pratiquent parfois sans être le moins inquiétés par les autorités. La justice américaine leur vient même en aide...

Mme Monique Forgues et son mari, Yves Bianchi, pratiquent tous deux à Val-David, petite municipalité située dans les Laurentides. Là, avec une bonne partie de leur clientèle, ils attendent la venue de grands cataclysmes qui doivent emporter la ville de Montréal. Les deux médiums-guérisseurs ont découvert, par hasard semble-t-il, qu'ils possédaient un don de guérison de nombreuses maladies.

Les traitements offerts aux clients consistaient, jusqu'en 1995 au moins, en une consultation d'environ une quinzaine de minutes durant laquelle le « patient » détaillait ses problèmes physiques ou psychologiques. Ensuite, les médiums-guérisseurs allongeaient leur patient et étendaient leurs

maines au-dessus de leur corps tout en entrant mentalement en contact avec des entités spirituelles capables de guérir le corps étherique (enveloppe énergétique). Lorsque le contact était établi, les médiums-guérisseurs se retiraient de la pièce. À ce moment, les entités étaient censées « opérer » le malade. Outre ces traitements, il existait des traitements à distance à partir de la pensée.

## Des pas vers la mort

C'est ce genre de traitement qu'a subi Marie-Thérèse Paré. Durant un an, elle a régulièrement consulté Mme Forgues pour des problèmes de diabète, d'asthme et de thyroïde. Tout semblait aller pour le mieux, jusqu'au jour où elle décide, en accord, semble-t-il, avec Mme Forgues, d'abandonner ses médicaments. Dans son journal intime, la cliente écrit le 19 juin 1990 : « Mardi : J'ai hâte que Monique (Forgues) m'appelle. Je suis prête à faire les autres pas. Mercredi : J'attends que Monique me téléphone. (...) Monique vient de me téléphoner. Je jette ma cortisone. J'ai peur, mais je vais réussir. »

Après de longues journées de souffrances, Mme Paré écrit qu'elle croit que sa guérison est enfin arrivée. Le 29 juin, elle est retrouvée sans vie dans son lit.

Le coroner Claude Paquin, qui a enquêté sur cette mort, ainsi que sur deux cas similaires, n'a pu s'empêcher d'écrire dans son rapport cette phrase qui en dit long : « Retenons que nous avons ici une



## La violence dans les sectes

patiente, malade depuis l'âge de 25 ans, qui écrit un document comme quoi elle cesse sa cortisone et diminue son Ventolin en accord avec Monique Forgues, et qui est trouvée décédée dans les jours qui suivent ! »

Mme Forgues n'a jamais été mise en cause par la justice en rapport avec cette mort, ni avec les deux autres ayant fait l'objet d'enquêtes du coroner.

Toutefois, les médiums-guérisseurs ne s'en tirent pas toujours aussi facilement, comme le démontre le cas de la pseudo-thérapeute Louise Lortie. En 1997, elle a plaidé coupable à une accusation de négligence criminelle envers une fillette de 12 ans atteinte de diabète.

Selon l'accusation, elle dialoguait avec l'archange Michaël pour établir ses diagnostics. Dans le cas de la fillette, Mme Lortie a substitué l'insuline qu'elle devait prendre à du suc de betterave, ce qui a provoqué sa mort quelques heures plus tard. En mars 1998, Mme Lor-

tie a réussi à faire retirer et annuler son plaidoyer de culpabilité. Son procès se poursuit à Hull.

## La religion dans la santé

Aux États-Unis, Mme Lortie n'aurait sans doute pas été obligée d'en appeler puisque certains États possèdent des lois qui permettent aux parents de cesser de donner des soins médicaux à leurs enfants pour des motifs religieux.

Mme Rita Swann, directrice du Child (Children's Healthcare Is a Legal Duty), explique, dans une entrevue accordée à *La Presse*, que c'est le cas notamment pour les membres de l'Église de la Science chrétienne, présente à Montréal.

« Aux États-Unis, la question des soins envers les enfants est du ressort des États et non du fédéral. L'Église de la Science chrétienne fait du lobbying auprès des autorités pour faire voter des exemptions religieuses en matière de soins. »

Mme Swann connaît bien l'Église de la Science chrétienne, puisqu'en 1977 elle et son mari en sont devenus des membres convaincus. Ils ont eu un enfant, Matthieu, qui fut atteint dès l'âge de 15 mois d'une forme banale de méningite. En voulant respecter à la lettre les enseignements de leur Église, les Swann ont trop tardé avant de consulter un médecin. Faute de soins appropriés, le petit Matthieu est mort après des mois de souffrances.

« Les enseignements de l'Église, explique Mme Swann, affirment que Dieu est bon et, par conséquent, qu'il n'a pas créé la maladie.

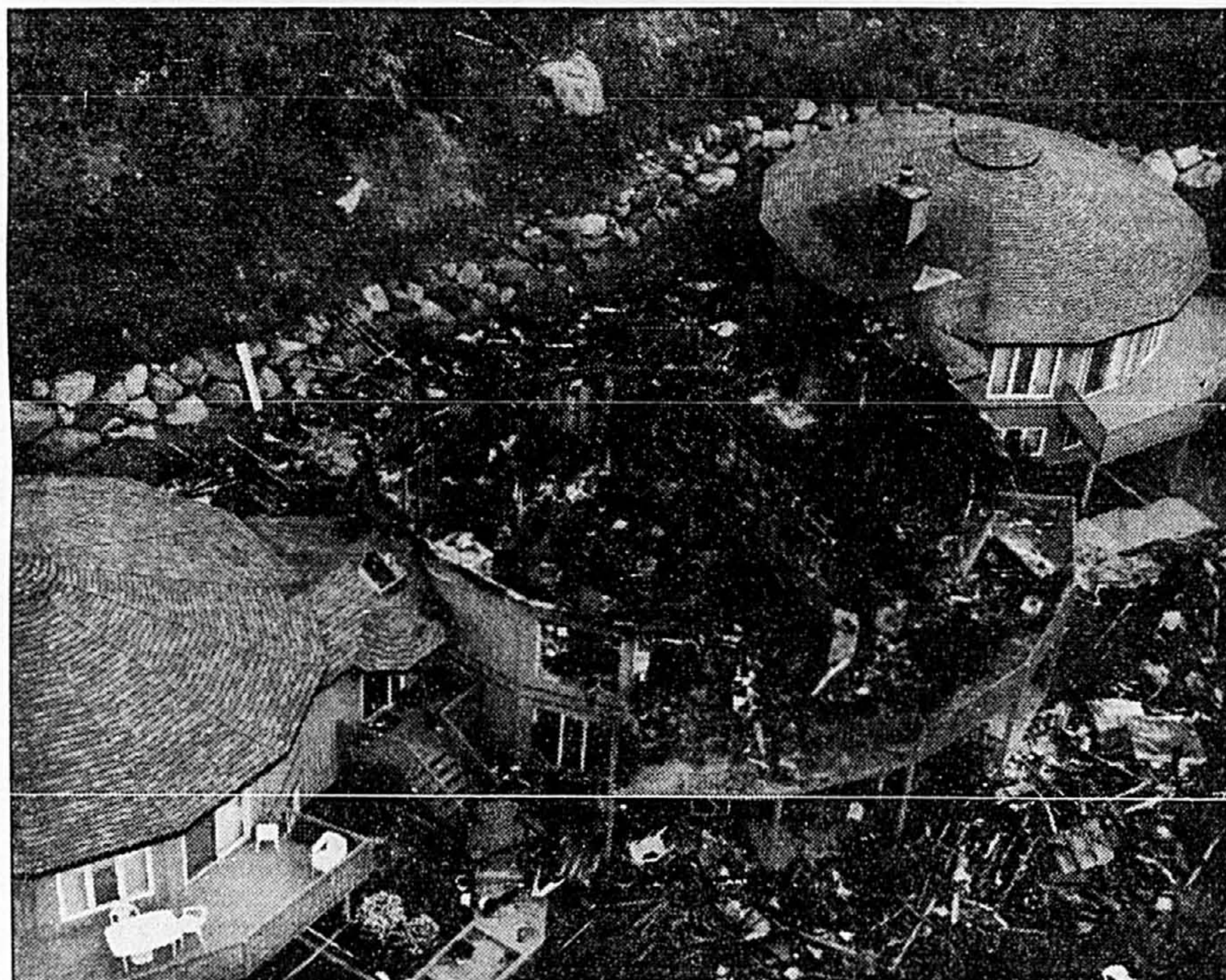
Ses responsables disent que la maladie est une illusion, mais elle peut devenir réelle si vous y pensez. Si vous consultez un médecin et que vous lui exposez les symptômes de votre maladie, vous aurez de plus en plus de difficulté à vous convaincre que la maladie n'est qu'une illusion. »

L'Église offre à ses ouailles malades un traitement dit spirituel durant lequel le praticien n'offre aucune médication, mais prie avec le patient. Les praticiens ne parlent pratiquement jamais de la maladie et de ses symptômes, mais se concentrent uniquement sur la bonne évolution spirituelle du patient, évolution qui devrait normalement lui assurer la guérison.

« Aux États-Unis, contrairement au Canada, l'Église de la Science chrétienne cesse d'accorder son « traitement » à toute personne qui consulte un médecin », souligne Mme Swann.

Elle rappelle qu'il y a de nombreux groupes fondamentalistes qui ont causé la mort d'enfants en raison de leurs croyances religieuses en refusant les soins médicaux : « Pour éviter ce genre de drame, il faudrait que les écoles enseignent aux étudiants le respect des méthodes scientifiques. La population, elle, doit réaliser que les méthodes préconisées par certains courants religieux, comme le Nouvel Âge, ne sont pas prouvées de manière scientifique », ajoute Mme Swann.

*Spécialiste des sectes, l'auteur fut directeur de la recherche à Info-Secte pendant huit ans.*



Les ruines des maisons de Luc Jouret et Jo Di Mambro à Morin Heights dans les Laurentides, où quatre adultes et un bébé ont péri. À droite, les deux maisons de Granges-sur-Salvan, où 25 membres de l'Ordre du Temple solaire ont trouvé la mort en octobre 1994.



PHOTOS La Presse

# Jean-François Mayer, chasseur de sectes

Docteur en histoire, Jean-François Mayer est devenu avec le temps un des « chasseurs de sectes » les plus connus mondialement. Suisse, il a été au centre de l'enquête menée par son pays sur l'Ordre du Temple solaire.

De passage à Montréal pour le colloque organisé par la Society for the scientific study of religion, il a accordé une longue entrevue à *La Presse* sur l'Ordre du Temple solaire et les dernières tendances dans le milieu des sectes.

Il y a de ces personnes que l'on n'oublie pas, tellement leur travail est hors du commun. M. Mayer entre dans cette catégorie.

Engagé en 1991 par le ministère suisse de la Défense afin de travailler sur des questions relatives à la politique de sécurité nationale, Jean-François Mayer était donc très bien placé pour suivre le dossier du suicide et des assassinats de 53 adeptes l'Ordre du Temple solaire en 1994.

« Il se trouve que je m'étais intéressé à ce groupe dans les années 80. J'avais écrit un tout petit article sur l'Ordre, ce qui explique ma participation à l'enquête de la police suisse. »

En 1996, Mayer publie un livre sur les mythes de l'Ordre du Temple solaire. Selon son analyse, fruit de sa collaboration intensive avec les autorités policières suisses, nous devons rejeter catégoriquement tous les soupçons de complot pour expliquer les suicides et les assassinats.

« Je suis convaincu d'une grave dérive mentale de Jo Di Mambro (la tête dirigeante de l'Ordre). Je pense réellement, et c'est là le drame, qu'il croyait en bonne partie à ce qu'il faisait. En même temps, il essayait de masquer un certain nombre de ses pratiques douteuses, que ce soit au plan financier ou au sujet de trucages mystiques. »



Jean-François Mayer

PHOTO FonoPress

Selon le spécialiste, l'idée même du suicide qui permettrait aux adeptes de l'Ordre d'atteindre l'étoile Sirius, où des êtres évolués sont censés vivre, était présente au sein du mouvement depuis un certain nombre d'années. Di Mambro croyait à ce genre de théorie.

## La supercherie

Mayer souligne que Di Mambro avait créé autour de lui un univers imaginaire dont l'un des éléments centraux était les fameux « maîtres de Zurich », personnages mythiques censés contrôler l'univers.

« Ces maîtres de l'univers constituaient un raffinement extrêmement poussé dans la supercherie. À tel point qu'il y a des anciens adeptes qui croient encore à cette direction secrète. »

Di Mambro était un personnage d'une grande complexité, avance Mayer. Il savait très bien qu'il utilisait des méthodes trafiquées, mais il n'en était pas moins convaincu de l'existence d'un monde parallèle et cosmique. Toutefois, Mayer fait remarquer que ceux qui désertaient l'Ordre vers 1990 avaient compris la mise en scène utilisée par Di Mambro.

Ces déserteurs ont joué d'après lui un rôle très important dans la dérive de l'Ordre, en remettant en question le pouvoir de Di Mambro. « Tout ce petit univers tremblait sur ses bases », relate Mayer, qui fait également remarquer l'interaction « un peu perverse » entre Di Mambro et son bras droit, Luc Jouret. « Jouret donnait l'impression d'être dépressif par moments, découragé même. Est-ce que cela n'a pas joué un rôle dans la suite des événements ? »

Les événements survenus au Québec en 1993, alors que des membres, dont Jouret lui-même, sont arrêtés pour tentative d'achat d'armes sur le marché noir, expliquent selon Mayer le pessimisme de l'Ordre face à l'avenir immédiat.

## Un génie

Mayer comprend les familles des victimes de vouloir expliquer le drame en cherchant des coupables encore vivants. « Pour les familles des victimes, c'est terriblement frustrant de ne pas avoir de procès, de ne pas avoir de coupables à passer devant le tribunal. Pour que le deuil se vive bien, quelque chose manque. Il y a eu assassinat et l'assassin ne répondra jamais de ses actes. »

Il croit que Di Mambro était un personnage génial, « un génie qui voulait laisser une légende derrière lui. Alors, les gens qui développent une théorie du complot tombent dans le panneau et alimentent la légende de Di Mambro. Il serait ravi de constater que

l'on soupçonne un complot derrière les meurtres et les suicides ».

Cette théorie du complot est également présente dans toute une partie de la littérature ésotérique contemporaine. « L'imaginaire complotiste empêche de voir la réalité. On croit tout comprendre. On croit avoir les clés de la compréhension de la réalité. Alors qu'en fait, on brouille tout et on ne comprend plus rien. »

Outre l'Ordre du Temple solaire, Jean-François Mayer s'intéresse à l'évolution de la violence dans les sectes et par les sectes. Selon lui, il est possible qu'un effet d'imitation soit à l'origine de ce phénomène.

« On constate dans les discours internes de l'Ordre du Temple solaire que la tragédie de Waco a impressionné Di Mambro et Jouret. On voit les adeptes de Heaven's Gate, en Californie, se suicider pour rejoindre une autre planète. »

Cependant, l'expert international ne croit pas que cela seul soit suffisant pour expliquer ces actes violents. Pour lui, la réalité est beaucoup plus complexe. Pour ce qui est de la possible multiplication de ces actes violents à l'intérieur des sectes, elle est à mettre sur le nombre croissant de groupes religieux et para-religieux dans le monde, croit-il.

Mayer trouve également très inquiétant le fait qu'un groupe comme le mouvement japonais Vérité suprême (Aoum) puisse commettre des attentats contre la société, en fabriquant des armes chimiques qu'il a employées dans le métro de Tokyo en 1995.

Pourtant, dans tous ces cas de violence, des signes avant-coureurs avaient été émis par des anciens adeptes ou encore par des familles d'adeptes, fait remarquer Jean-François Mayer. « Maintenant, tout en étant prudent, on ne peut plus se permettre de ne pas prendre au sérieux les témoignages d'anciens adeptes et de familles d'adeptes », dit-il.

# Un Américain s'intéresse aux Expos

**J**effrey Loria, un courtier en art contemporain de New York passionné de baseball, serait intéressé à investir plusieurs millions dans la concession des Expos.

Cette information, qui circule dans les milieux financiers de la ville, a été confirmée à *La Presse*, hier, par des proches de M. Loria. Plus tôt en journée, nullement étonné de recevoir à son bureau de New York l'appel d'un journaliste montréalais, M. Loria s'était montré moins affirmatif, tout en prenant soin de laisser une porte ouverte: « Cette possibilité n'existe pas... pour le moment. »

En clair, M. Loria estime que l'état actuel du dossier l'empêche de manifester publiquement son intérêt. Mais il surveille la situation d'un oeil aiguisé. Et il connaît Jacques Ménard, président du conseil d'administration des Expos.

aurait conféré les pleins pouvoirs. Pour cette raison, sa participation a finalement été écartée. Et cela, même si M. Brochu l'avait qualifié « d'homme sérieux. »

Trois ans plus tard, M. Loria a en effet démontré que son compte en banque était généreusement garni. Après une série de déboires financiers, les Orioles de Baltimore ont été vendus à l'encan.

M. Loria, alors propriétaire d'une équipe des ligues mineures à Oklahoma City, a étonné le monde du baseball en poussant les enchères à un niveau inattendu. Sa dernière mise, de 172 millions US, a failli enlever le morceau. Mais Peter Angelos, un avocat spécialisé dans les relations de travail, a gagné la partie en offrant 173 millions US. À l'époque, il s'agissait d'un record absolu pour une équipe professionnelle.

En fin de journée hier, un membre du conseil d'administration des Expos a confirmé à *La Presse* que des Américains étaient intéressés à investir dans l'équipe. Même si leur quête de financement les oblige à ratisser large, Jacques Ménard et son groupe préféreraient cependant régler l'affaire entre Québécois, quitte à obtenir l'appui de quelques nouveaux partenaires du Canada anglais.

M. Loria, qui rêve de posséder une équipe des ligues majeures depuis plusieurs années, le réalise d'ailleurs fort bien. Dès 1990, il disait respecter « la fierté nationale » des Québécois et le désir de MM. Brochu et Ménard de trouver à Montréal les ressources nécessaires au rachat de l'équipe.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que ce spécialiste du marché des oeuvres d'art, qui a



**Philippe CANTIN**

souvent séjourné à Paris par affaires, comprend le français. Et il compte des Montréalais parmi ses amis. C'est donc dire qu'il n'ignore rien des ennuis de M. Ménard à greffer de nouveaux partenaires au consortium actuel.

Au plan fiscal, l'arrivée d'investisseurs américains au sein des Expos pourrait provoquer des difficultés. La société en commandite propriétaire de l'équipe est en effet canadienne. S'il fallait la saborder pour ensuite intégrer des intérêts américains à un nouveau groupe, de douloureux impacts fiscaux seraient à prévoir.

Le gouvernement du Québec pourrait aussi se montrer réfractaire à l'ajout d'actionnaires américains. Mais pour l'instant, un seul nouvel investisseur s'est montré le bout du nez. Il s'agit du géant ontarien Loblaw, qui aurait promis d'injecter 10 millions dans la concession si son offre d'achat de Provigo était acceptée.

C'est du moins ce qu'a affirmé hier, sur les ondes de CKAC, Pierre Michaud, actionnaire et président de la chaîne québécoise d'alimentation. Rappelons que le conseil d'administration de Provigo, une société actionnaire des Expos, appuie la proposition de Loblaw.

Le dossier de l'avenir des Expos connaîtra d'autres rebondissements après les élections du 30 novembre.

Le mois dernier, Jacques Ménard a annoncé que l'organisation se donnait 150 jours pour attirer de nouveaux actionnaires. Cette nouvelle a réjoui le premier ministre

Lucien Bouchard. Il a alors déclaré qu'un organisme gouvernemental pourrait être mis à contribution afin de financer la construction d'un stade au centre-ville. Lequel? Même si la Caisse de dépôt a étudié le dossier, la participation de Loto-Québec semble plus plausible.

Au printemps 1995, cette société d'État aurait hérité de 20 % des actions des Nordiques de Québec si Marcel Aubut avait accepté l'offre du gouvernement Parizeau, afin de garder l'équipe dans la Vieille Capitale. Cet automne, c'est Loto-Québec qui est mise à contribution pour financer la modernisation de l'Hippodrome de Montréal, un projet de 25 millions. Une partie des revenus des 200 appareils de vidéopoker installés à l'Hippodrome servira à régler la facture.

Ce concept pourrait être utilisé afin d'acquitter les frais de financement de la construction d'un stade au centre-ville, environ 15 millions par année. Loto-Québec pourrait même y trouver son profit. En revanche, cette solution risque de susciter l'inquiétude du baseball majeur, qui rejette toute association avec le pari sportif.

En cette fin de novembre, les Expos constituent une organisation fragile. Jacques Ménard et son groupe doivent, dans un délai très court, récolter 100 millions pour renflouer l'équipe, racheter les actions de Claude Brochu, conclure un accord avec le gouvernement pour la construction d'un nouveau stade et présenter un plan d'affaires crédible aux dirigeants du baseball majeur. Lourd mandat.

Dans ce contexte, il ne faut pas s'étonner que des intérêts américains, sollicités ou pas, soient à l'affût.

Qui est Jeffrey Loria? Pour le savoir, un bref retour en arrière s'impose.

En 1990, lorsque Charles Bronfman a mis en vente les Expos, l'objectif de Claude Brochu et Jacques Ménard était de mettre sur pied un consortium d'acheteurs québécois. Au fil des mois, incapables de réunir le capital souhaité, ils ont sondé le terrain du côté des États-Unis. Deux hommes d'affaires ont manifesté leur intérêt: Marvin Stone et... Jeffrey Loria.

Le premier, moins riche qu'il ne l'avait laissé croire, s'est retiré du dossier après quelques épisodes dignes d'un téléroman. Les goussets de M. Loria, en revanche, étaient pleins. Lors de réunions tenues à Montréal et New York, il a rencontré les représentants des Expos. À mon collègue Denis Arcand, qui suivait alors le dossier de près, M. Loria avait assuré: « Mon portefeuille est très bien garni. »

L'ennui, c'est que M. Loria tenait à être le partenaire principal de l'équipe, ce qui lui

## Conciliation à l'Université de Sherbrooke

Matthias Rioux, ministre du Travail, a désigné Thomas Hayden à titre de conciliateur dans le conflit touchant l'Université de Sherbrooke et ses chargés de cours affiliés à la CEQ. M. Hayden a comme mandat de convoquer les représen-

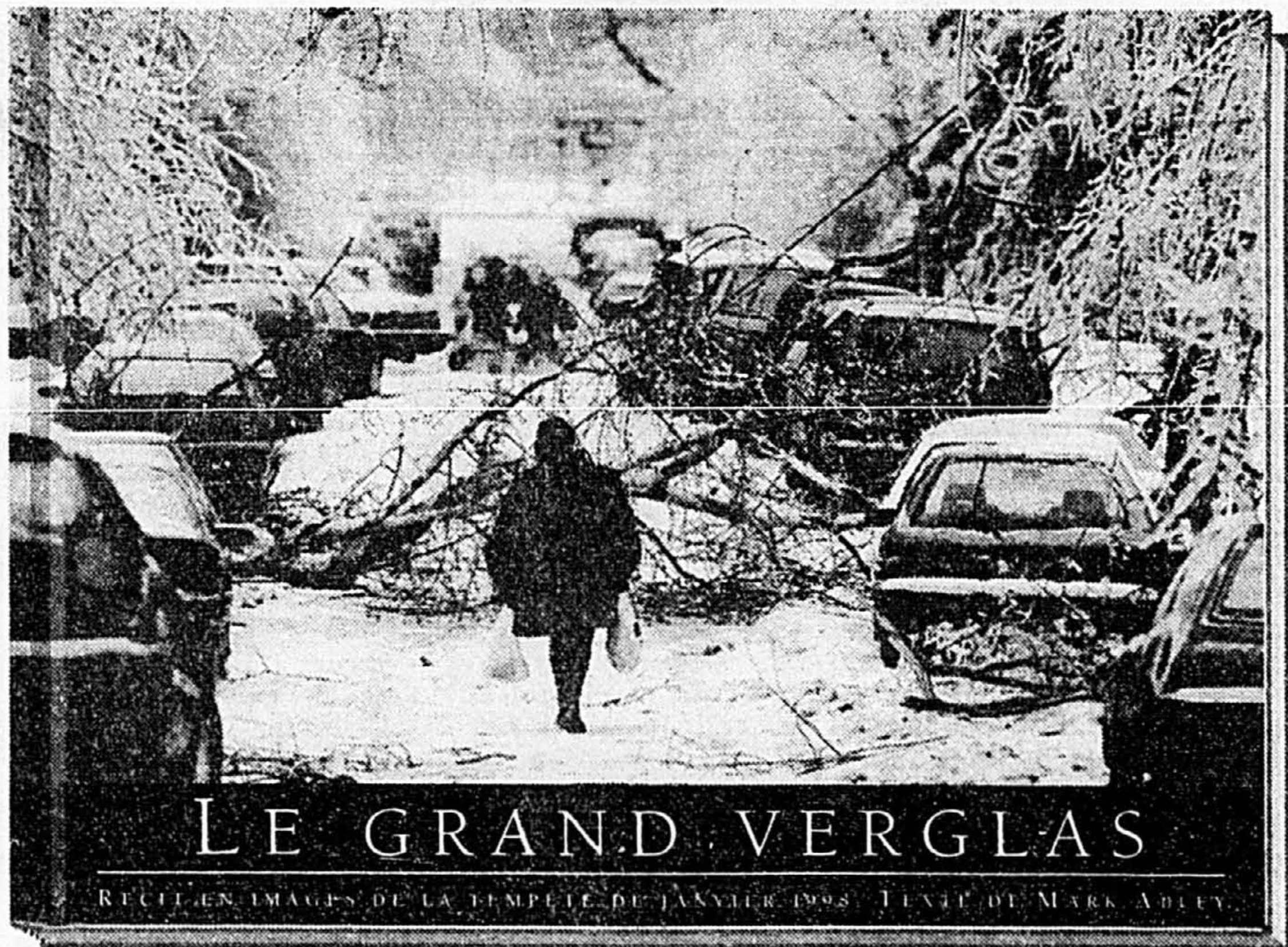
tants de l'Université et ceux du syndicat afin de les aider à arriver à une entente.

M. Rioux fait appel à la bonne volonté des parties pour qu'elles mettent de l'avant les mesures favorisant un règlement du litige.

Le ministre se dit confiant qu'elles conviendront d'une entente mutuellement satisfaisante dans les meilleurs délais ce qui, conclut-il, « évitera des répercussions néfastes sur l'année scolaire ».

### La Presse

PRÉSENTE



## Commandez votre exemplaire dès maintenant!

*La Presse* et huit autres quotidiens ont rassemblé leurs photos les plus percutantes pour créer ce livre grand format de 192 pages. Des textes émouvants et plus de 200 photographies en couleurs capturent toute l'ampleur du grand verglas de 1998 et la dévastation qu'il a laissée sur son passage.

Commandes par la poste acceptées - pas de frais de manutention ni de poste. Disponible en versions française et anglaise.

EN VENTE EN LIBRAIRIE

**34<sup>99</sup> \$**  
PLUS TPS

La totalité des recettes que *La Presse* retirera de la vente de ce livre ira aux efforts de réaménagement et de conservation du mont Royal et à d'autres projets communautaires.

TELEPHONE: (514) 987-2345 ou 1-888-200-7779 (hors des indicatifs 514 et 450)

TELECOPIEUR: (514) 987-2377 ou 1-877-270-2821 (hors des indicatifs 514 et 450)

INTERNET: [www.le-grand-verglas.com](http://www.le-grand-verglas.com)

ou POSTER à Livre Le grand verglas, Boîte postale 11062, Succ. Centre-Ville, Montréal (Québec) H3C 4Z9

(Veuillez compter quatre à six semaines pour la livraison)

Veuillez acheminer mon (mes) \_\_\_\_\_ exemplaire(s) à:

Nom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Ville \_\_\_\_\_  
 Prov. \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Veuillez acheminer \_\_\_\_\_ (quantité) exemplaire(s)-cadeau(x) à:

Nom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Ville \_\_\_\_\_  
 Prov. \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

QUANTITÉ	LIVRE	TPS	CHACUN	TOTAL
	34,99	2,45	37,44	\$

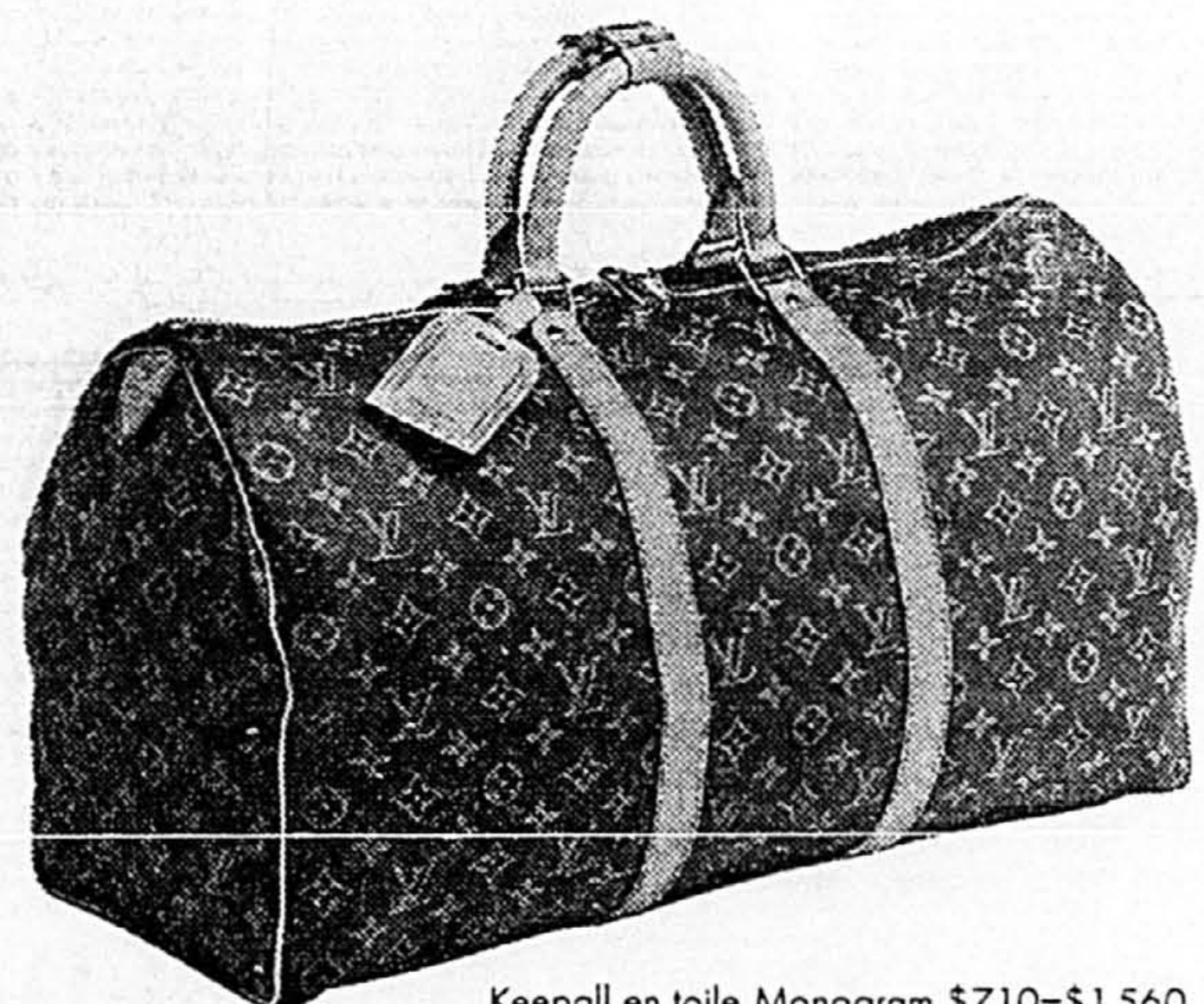
Veuillez libeller votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de "Livre Le grand verglas" ou veuillez débiter ma carte de crédit:  
 Visa  MasterCard  American Express

Numéro de carte \_\_\_\_\_ Valable jusqu'au \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Mon nom: \_\_\_\_\_  
 Mon téléphone (domicile) \_\_\_\_\_ (jour) \_\_\_\_\_

## LOUIS VUITTON ...l'élégance éternelle



Keepall en toile Monogram \$710-\$1,560  
 existe également en cuir Epi

OGILVY

1307 rue Sainte Catherine Ouest  
 514-849-6520

AU PORT DE MONTRÉAL — ENTREPÔT DE FRET MARITIME

## ENCAN

### MARCHANDISES SAISIES PAR LES AUTORITÉS POUR DÉFAUT DE PAIEMENT

Droits d'importation et taxes acquittés au port d'arrivée les marchandises libérées et d'autres articles non acquittés seront vendus au plus haut enchérisseur, contre paiement et enlèvement immédiats seulement.

MARCHANDISE DÉDOUANÉE — DROITS ET TAXES ACQUITTÉS



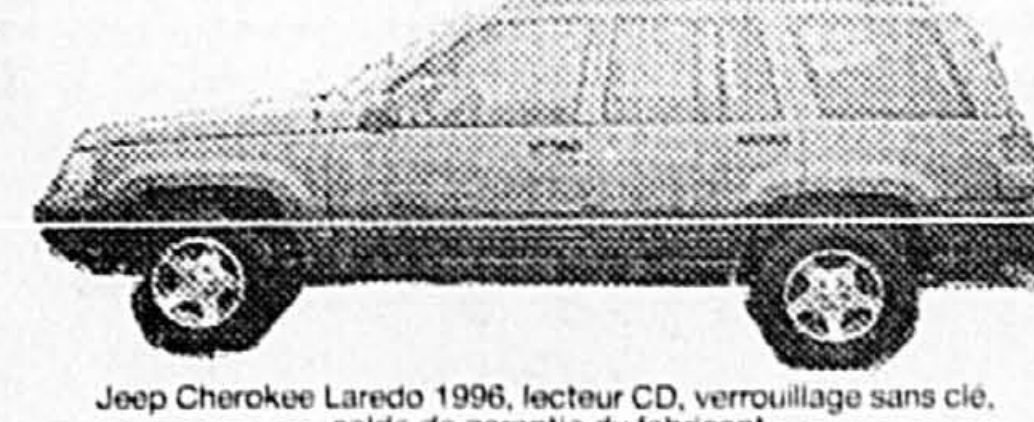
MAGNIFIQUES TAPIS DE LAINE ET DE SOIE TRÈS RARES



STOCK DE MONTRES SUISSES ET BIJOUX EXCLUSIFS SAISIS POUR DÉFAUT DE PAIEMENT — Diamants solitaires 1-3 carats, bagues, bracelets, bracelets esclaves, boucles d'oreilles, colliers, perles, pendentifs, etc. Rolex, Cartier, Piaget, Gucci, Movado, etc.



Solitaire pour dame 3,05 carats de diamants ronds, taille brillant, sertis sur or jaune 14 carats.



Jeep Cherokee Laredo 1996, lecteur CD, verrouillage sans clé, solide de garantie du fabricant

Date: **Dimanche 22 novembre 1998 • Encan à 14 h**  
 Inspection publique et inscription à compter de 13 h

Endroit: **785, rue Mill, Port de Montréal, Entrepôt de fret maritime**  
 Prendre University sud, à gauche sur Wellington, à droite sur Prince, passer sur le pont bleu. En face de Clipper Sea Freight Forwarders.

Chaque pièce est adéquatement étiquetée et certifiée authentique. Évaluateurs agréés sur place. Toutes les taxes et droits d'importation ont été acquittés sur ladite marchandise. Identification adéquate exigée à l'inscription. Commission d'achat de 15% en sus. Sous réserve d'ajouts ou de retraits. Certificat d'exonération de taxe exigé le cas échéant. Bloomsbury & Butterfield Auctioneers Appraisers Ltd. 1-800-396-9236.

## Actualités

L'EXPRESS  
DU MATINMichel Trudeau:  
service privé

Un service commémoratif privé pour la famille et les amis de Michel Trudeau, le fils de Pierre Elliot Trudeau et de Margaret Kemper, mort la semaine dernière, aura lieu aujourd'hui, à 14 h, en l'église Saint-Viateur d'Outremont. Les membres de la famille Trudeau sont reconnaissants de l'intimité qui leur a été accordée pendant les derniers jours et remercient tous ceux qui leur ont offert leurs condoléances.

Le feu rase la marina  
de Saint-Mathias

Un incendie d'origine accidentelle a causé hier après-midi des dommages d'environ 1,5 million à la marina de Saint-Mathias-sur-Richelieu, sur la Rivière-Sud. Trois bateaux valant environ 300 000 \$ chacun, qui se trouvaient dans la salle d'exposition de la marina, ont alors été la proie des flammes. Selon la Sûreté du Québec, ce sont des ouvriers qui effectuaient des travaux de soudure qui auraient accidentellement provoqué l'incendie, dans une partie de la marina qui était en construction. Plus de 70 pompiers ont été appelés à combattre les flammes pendant plus de trois heures. L'incendie s'est déclaré vers 15 h et personne n'a été blessé.

## Tué sur le coup

Un automobiliste de 41 ans, Paul McGoldrick, de Dorval, a été tué sur le coup après que la fourgonnette Chevrolet Astro qu'il conduisait eut frappé de plein fouet un camion-remorque de 45 pieds. Le funeste accident est survenu vers 1 h 30 hier à l'intersection de la rue Fairway et de la 46<sup>e</sup> Avenue, à Lachine.

Émanations toxiques  
à Montréal-Est

Le mélange de deux produits chimiques à l'intérieur d'un gros cylindre a provoqué un dégagement de gaz toxiques, hier vers 20 h, sur les terrains de la compagnie Philip Environnement Québec, rue Ontario, dans l'est de Montréal. Par mesure de sécurité, un périmètre a été dressé et les employés ont interrompu leur travail pendant une bonne partie de la soirée. Personne n'a été blessé. Seuls quelques employés ont souffert de picotements aux yeux.

Nouveau DG  
à Montréal-Est

Daniel L'Écuyer assumera, à compter du 7 janvier prochain, le poste de directeur général de Montréal-Est. Détenant une maîtrise en gestion et analyse urbaine, de même qu'une maîtrise en urbanisme, M. L'Écuyer est à l'emploi de Verdun depuis 1987. Il y a occupé les fonctions de directeur du service d'urbanisme et environnement, puis de directeur du service du développement de la communauté.

## Pression de l'eau

La population des municipalités de Côte-Saint-Luc, Hampstead, Montréal-Ouest, Mont-Royal et Westmount, ainsi que des quartiers de Côte-des-Neiges et de Notre-Dame-de-Grâce, subira des baisses de pression d'eau, par périodes, au cours de la fin de semaine. Les employés de la Ville de Montréal complèteront l'installation d'une nouvelle vanne sur une conduite d'eau de 914 mm, située à l'intersection de l'avenue Bourret et de la rue Lavoie, dans le quartier Côte-des-Neiges. Cette opération débutera à compter de 16 h aujourd'hui, pour se terminer dimanche vers la fin de l'après-midi.

## Sentence reportée

Il faudra attendre jusqu'au 14 janvier pour connaître la sentence de Shawn Bédard, un des quatre hommes arrêtés au printemps relativement aux trois agressions sauvages de la piste cyclable du canal de Lachine. Mais la Cour a indiqué que le délinquant de 19 ans ne devait pas s'attendre à échapper à l'incarcération pour autant. Lors de son enquête préliminaire, en septembre, Bédard a avoué avoir agressé à coups de poing, de pied et de bouteille deux des trois victimes, toutes gravement blessées et attaquées à l'aveuglette. C'est parce que le jeune drogué suit présentement une cure de désintoxication à la maison Cliche que la Cour du Québec a accepté de patienter un peu avant de lui imposer sa peine.

L'ex-député libéral Bélanger  
se dit victime d'un coup monté

Il est accusé d'avoir fraudé l'Assemblée nationale de 66 000 \$

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Témoignant pour sa défense à son procès, Guy Bélanger, l'ex-député libéral de Laval-des-Rapides, a affirmé devant la juge Micheline Dufour, de la Cour du Québec, qu'il n'avait jamais fraudé l'Assemblée nationale et qu'il était victime d'un coup monté. Guy Bélanger est accusé d'avoir fraudé l'Assemblée nationale de 66 000 \$.

Il a soutenu que ses déboires avaient commencé après qu'il eut rendu visite à Serge Ménard, alors ministre de la Sécurité publique, en compagnie de Robert Bob Savard, de l'ex-caporal de la Sûreté du Québec Gaétan Rivest et de Me Gilles Daudelin.

Ces trois personnes voulaient dénoncer des bavures policières, dont l'une, dont Rivest se disait l'un des coupables, avait mené à la condamnation pour meurtre de Michel Jetté.

Après la visite au bureau du ministre Ménard qui, soit dit en passant, a été élu la première fois en 1992 lors d'une élection partielle rendue nécessaire par la démission du député Bélanger, l'accusé a indiqué qu'il avait reçu un appel téléphonique d'un journaliste qui

lui avait dit que M. Ménard n'avait pas apprécié qu'il se rende à son bureau avec des personnages identifiés aux motards.

Peu de temps après, il se souvient avoir reçu des accusations pour des contraventions impayées à Trois-Rivières et datant de plus de 10 ans. Puis, est arrivée l'histoire de fraude avec Gérard Etcheverry, un ami devenu informateur pour la Sûreté du Québec. Il s'est lié avec Etcheverry, au début des années 90, après que celui-ci lui eut demandé d'intervenir en faveur des vins Corelli et du Caveau Sainte-Catherine.

Dans un premier temps, il a rencontré le ministre Claude Ryan qui lui a répondu que cette histoire-là lui paraissait douteuse et que le

gouvernement n'y mettrait pas un sou. Il souligne avoir reçu à peu près les mêmes réponses plus tard des ministres Gil Rémillard et Pierre Paradis.

Par la suite, Etcheverry est devenu son chauffeur en plus de faire pour lui des travaux de recherche. Pour ces services rendus au député, Etcheverry a été payé mais son nom n'est jamais apparu sur la liste des employés du comté. L'accusé a dit ne pas se souvenir exactement combien d'argent son chauffeur et chercheur avait reçu. Il a juré qu'Etcheverry ne lui a pas remis les 66 000 \$ provenant des quatre chèques émis par l'Assemblée nationale.

Après avoir écouté les plaidoiries des deux avocats, Gilles Daudelin (défense) et Jean-Pierre Boyer (Couronne), la juge Dufour a indiqué qu'elle fera connaître sa décision le 18 décembre. La poursuite demande que Guy Bélanger soit reconnu coupable de 12 chefs d'accusation de faux et usage de faux et d'un autre d'abus de confiance.

Les réfugiés  
chiliens  
s'en prennent  
à Ottawa

KARINE TREMBLAY

Expulsés de l'Église chrétienne métropolitaine où ils avaient trouvé asile, les réfugiés du Chili qui demandent l'asile politique ont dénoncé, hier, les manoeuvres du ministère de l'Immigration pour les obliger à regagner leur pays d'origine.

N'ayant toujours pas reçu de réponse de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, à qui ils ont envoyé une requête le 8 novembre pour qu'elle revoise sa décision de les expulser du Canada, plusieurs Chiliens croient en effet que la ministre a donné comme mot d'ordre aux milieux communautaires de ne plus accueillir chez eux les réfugiés chiliens.

L'Armée du salut, les centres communautaires, Jeunesse au Soleil et l'Église chrétienne sont autant d'organismes qui n'acceptent plus de les aider.

« C'est très certainement une manoeuvre du ministère pour se débarrasser des Chiliens. Ils se retrouvent obligés de vivre dans la clandestinité et la misère, chassés comme des criminels », assure Roberto Briones.

Sans pouvoir donner de chiffres exacts, celui-ci estime qu'environ 600 Chiliens vivent présentement de façon clandestine à Montréal.

Président du Comité S.O.S. Chili, Georges Mondaca s'avoue excédé de voir toutes les portes se fermer devant lui. Arrivé au Québec en mars 1996 avec sa femme et ses trois enfants, celui-ci confie être parti de sa terre natale pour des questions de sécurité, après que son beau-père a été tué. « J'ai rencontré des préposés de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié qui ont mis en doute mes affirmations. Le 24 juin dernier, on nous a envoyé un avis d'expulsion. Depuis, ma famille et moi vivons cachés, parce que si je retourne au Chili, je serai tué. Le climat, là-bas, est loin d'être pacifique », raconte M. Mondaca.

« Certains Chiliens ont de très bonnes raisons politiques de vouloir immigrer au Canada, d'autres n'en ont pas, mais le ministère ne semble pas faire la nuance en servant aux uns et aux autres la même réponse », souligne le représentant du comité S.O.S. réfugiés, Juan Iturriaga.

Ce dernier espère que le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration se montrera réceptif en acceptant de se pencher sur le dossier, de mettre en veilleuse les avis d'expulsion et d'accorder des permis de travail.

Les Chiliens reçoivent par ailleurs l'appui de diverses associations, telles que le comité d'action politique de l'UQAM, la Ligue communiste, la Ligue socialiste, et divers syndicats.



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

## Collecte de sacs de couchage

Le père Emmett Johns, alias Pops, de l'organisme Le Bon Dieu dans la rue, a lancé hier la cinquième collecte annuelle de sacs de couchage dans le but de venir en aide aux personnes démunies. L'objectif est de recueillir 3000 sacs de couchage, neufs ou usagés, et de les remettre à ceux qui vivent dans des logements mal chauffés ou mal isolés. Les sacs seront redistribués par l'entremise de l'Armée du salut, le Roc, la Mission St. Michael et Chez Doris. Les donateurs intéressés peuvent déposer leurs sacs dans tous les Canadian Tire de la région. La collecte prend fin le 30 novembre.

## Têtes d'affiche

Lorraine Pintal, Françoise Faucher, Martine Saint-Clair, France Castel, Michelle Sweeney, Viola Léger, Karim Toupin Chaieb, et d'autres encore incarneront les 36 personnages d'une représentation théâtrale (*Élégies pour les anges, les anarchistes et les folles enragées*) pour marquer la Journée internationale du sida. L'oeuvre a déjà été présentée en allemand et en hébreu après sa création à New York. Elle sera présentée en anglais le dimanche 29 novembre, à 20 h, et en français le lundi 30 novembre, à 20 h, au Spectrum, 318, rue Sainte-Catherine Ouest. Coût: 30 \$. Renseignements: 861-5851 ou 790-1245.

Elle-même asthmatique, l'athlète Sylvie Bernier est très bien placée pour démythifier cette maladie, ce qu'elle fera auprès des enfants asthmatiques (6 à 12 ans) désirant participer avec leurs parents à une séance d'information, en compagnie d'un pédiatre et d'un inhalothérapeute. Le tout aura lieu le 5 décembre, de 9 h à 12 h, à la piscine du centre communautaire Roussin (12125, rue Notre-Dame Est). C'est gratuit, mais il faut obligatoirement s'inscrire avant le



Sylvie Bernier

25 novembre. Renseignements: 596-0805.

Les femmes bénévoles de l'Église norvégienne de Montréal organisent une vente de Noël au profit d'oeuvres de charité, le samedi 21 novembre, de 10 h à 18 h, à l'église luthérienne Saint Ansgar, 4020, boulevard Grand, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce. Décorations de Noël, artisanat et une grande variété de produits norvégiens seront offerts. Renseignements: 522-6280.

Le président du conseil et chef de la direction de la Banque Nationale, André Bérard, recevait récemment Charles Sirois, président du conseil et chef de la direction de Télélobe pour lui remettre un don de 15 000 \$, à l'intention de la Fondation du cégep de Chicoutimi. M. Sirois est le président d'honneur de la campagne de souscription de ce collège.



André Bérard

La fondation communautaire canadienne italienne peut compter sur le concours de la Banque commerciale italienne qui, en collaboration avec la Chambre de commerce italienne du Canada, a tenu un tournoi de golf dont les profits (33 000 \$) ont été remis à la fon-

dation dans le but spécifique de contribuer à la construction du centre communautaire et culturel Leonardo Da Vinci. Ce sont Roger Michaud, vice-président et directeur régional de la banque, et Tommaso Nanci, qui ont remis le don.

Sous la présidence d'honneur d'Élaine Phénix, première vice-présidente, formation du capital, à la Bourse de Montréal, le tournoi de golf du Réseau des femmes d'affaires a permis d'amasser 10 000 \$. Cet argent permettra de remettre des bourses d'études à 14 femmes jeudi prochain, à l'auditorium du Jardin botanique. Coût de la réception: 60 \$. Renseignements: (450) 435-0070.

L'équipe des chefs-cuisiniers de la Société des casinos du Québec, est sortie de la compétition gastronomique internationale la Coupe des nations, avec une médaille d'or et la Coupe Québec dans la catégorie régionale des compétitions culinaires « chaudes ». L'équipe était composée du chef à la direction du Casino de Montréal, Jean-Pierre Curtat; Frédéric Fillioleau, du restaurant Nuanças; et, du Casino de Hull, Pascal Schwalm et Philippe Wettel. D'autres prix ont été remportés in-



Jean-Pierre Curtat

dividuellement par d'autres membres de l'équipe.

Élection de six administrateurs de l'Association des diplômés de l'Université de Montréal à l'occasion de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le mercredi 25 novembre, à 17 h 30, à l'hôtel Château Champlain. Les diplômés de l'université et des écoles affiliées peuvent participer aux choix de leurs représentants. Renseignements: 343-6230.

L'Ordre des ergothérapeutes vient de décerner prix et bourses à cinq de ses membres. La bourse de recherche Anne Lang Étienne a été décernée à Marie-Claude Beaulieu, de l'hôpital Cité de la santé de Laval; Sylvie Lemelin, de Synergie Québec, a remporté le prix Projet de l'année; Ginette Sirois, du centre hospitalier régional Le Surbit, de Valleyfield, a reçu la Mention d'excellence en hommage pour sa carrière; le prix du Conseil interprofessionnel est allé à Francine Ferland, de l'Université de Montréal; et Nathalie Brisebois, de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, a reçu la mention spéciale pour son engagement bénévole au sein de l'ordre.

Adressez vos communiqués à:  
Têtes d'affiche  
La Presse, 7, rue St-Jacques  
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Actualités

# Tabac: recours collectif en vue

RJR-MacDonald, Imperial Tobacco et Rothmans dans la mire des avocats

KARINE TREMBLAY

Le Conseil québécois sur le tabac et la santé (CQTS) a déposé hier en Cour supérieure du Québec une première demande de recours collectif à l'encontre des trois plus grandes compagnies de tabac canadiennes, au nom des quelque 20 000 Québécois qui ont été victimes d'emphyseme ou de cancer du poulmon, du larynx ou de la gorge au cours des trois dernières années.

Comme la relation entre ces maladies et l'utilisation de tabac est scientifiquement prouvée, le CQTS, qui combat le tabagisme depuis 22 ans, entend poursuivre en dommages et intérêts les fabricants de cigarettes RJR-MacDonald, Imperial Tobacco et Rothmans, Benson & Hedges.

sans cesse saboté et renversé par les compagnies de tabac et leurs moyens financiers énormes. Les poursuites en justice semble être le seul moyen de leur mettre du plomb dans la tête afin qu'elles cessent de mettre des produits toxiques dans les poulmons des citoyens. Chaque jour, au Québec, 30 personnes meurent du tabagisme »,

souligne le président du CQTS, le Dr Marcel Boulanger.

Avocat dans ce dossier, Michel Bélanger estime que la divulgation récente de renseignements incriminants pour l'industrie du tabac lors de procès américains, ajoute au poids de l'argumentation qu'il prépare depuis près de deux ans. « On détient les preuves que l'industrie connaissait la toxicité de la cigarette et la dépendance que son utilisation engendre depuis 30 ou 40 ans. Elle a cependant nié ces faits et a même, dans certains cas, cherché à les camoufler », a mentionné Me Bélanger.

Un plaignant-type

Membre désigné pour le recours collectif, Jean-Yves Blais, chauffeur de taxi de 54 ans qui fume depuis

l'âge de dix ans, apprenait en août 1997 qu'il était atteint d'un cancer du poulmon.

« Ma vie a alors basculé. On m'a enlevé la moitié du poulmon droit et depuis, j'ai essayé toutes les méthodes pour arrêter de fumer, sans succès », raconte M. Blais.

Ce dernier réclame donc la somme de 100 000 \$ en dommages et intérêts pour les problèmes de santé que lui cause la cigarette, en plus de diminuer sa qualité de vie et de porter atteinte à son intégrité personnelle.

Le CQTS, qui regroupe 17 organismes tels que l'Association médicale du Québec, la Fondation québécoise du cancer et le Comité provincial de santé publique du Canada, propose que le tiers des sommes qui seraient allouées aux

victimes du tabac soient employées pour la création d'un fonds dont l'objectif sera la lutte contre le tabagisme.

Me Bélanger estime qu'il faudra attendre un an ou deux avant de savoir si la Cour supérieure donne son aval au le recours collectif.

Les compagnies de tabac, quant à elles, ont été avares de commentaires, alléguant qu'il leur fallait étudier le dossier avant de le commenter.

« Mais on ne peut faire de rapprochements entre ce qui se passe aux États-Unis et la situation qui existe ici. Depuis le début des années soixante-dix, des avis de santé apparaissent sur nos emballages », a rappelé le directeur des affaires publiques de la compagnie Imperial Tobacco, Michel Descôteaux.

# Deux travailleurs blessés au pont Jacques-Cartier

MARCEL LAROCHE

Deux ouvriers qui travaillaient sur le pont Jacques-Cartier ont subi de graves blessures quand la plate-forme sur laquelle ils se trouvaient s'est affaissée, les précipitant dans une chute de plus de 10 mètres.

L'accident est survenu vers 10 h hier, au moment où les deux hommes effectuaient des travaux de peinture et de sablage sous la structure métallique du pont, à la hauteur de l'île Sainte-Hélène, près du débarcadère de la Ronde.

Les deux travailleurs de 25 et 47 ans, qui ont miraculeusement survécu à cette vertigineuse chute, ont été transportés à l'Hôpital général de Montréal, où ils ont été traités pour de multiples fractures. Malgré la gravité de leurs blessures, leur état de santé est stable et les médecins ne craignent pas pour leur vie.

Les deux ouvriers faisant partie d'une équipe de travailleurs d'une firme sous-traitante de la compagnie Dhaunier, maître d'oeuvre du chantier du pont Jacques-Cartier, se trouvaient sous le tablier du pont, à l'extrémité supérieure d'un échafaudage supportant la plate-forme lorsqu'elle a soudainement cédé.

Une partie de la plate-forme s'est alors af-

faissée et les deux travailleurs sont tombés sur le toit d'un immeuble appartenant à la Ville de Montréal. D'autres ouvriers qui travaillaient à proximité ont entendu un bruit sourd, puis ont vu la plate-forme s'écraser dans un nuage de poussière.

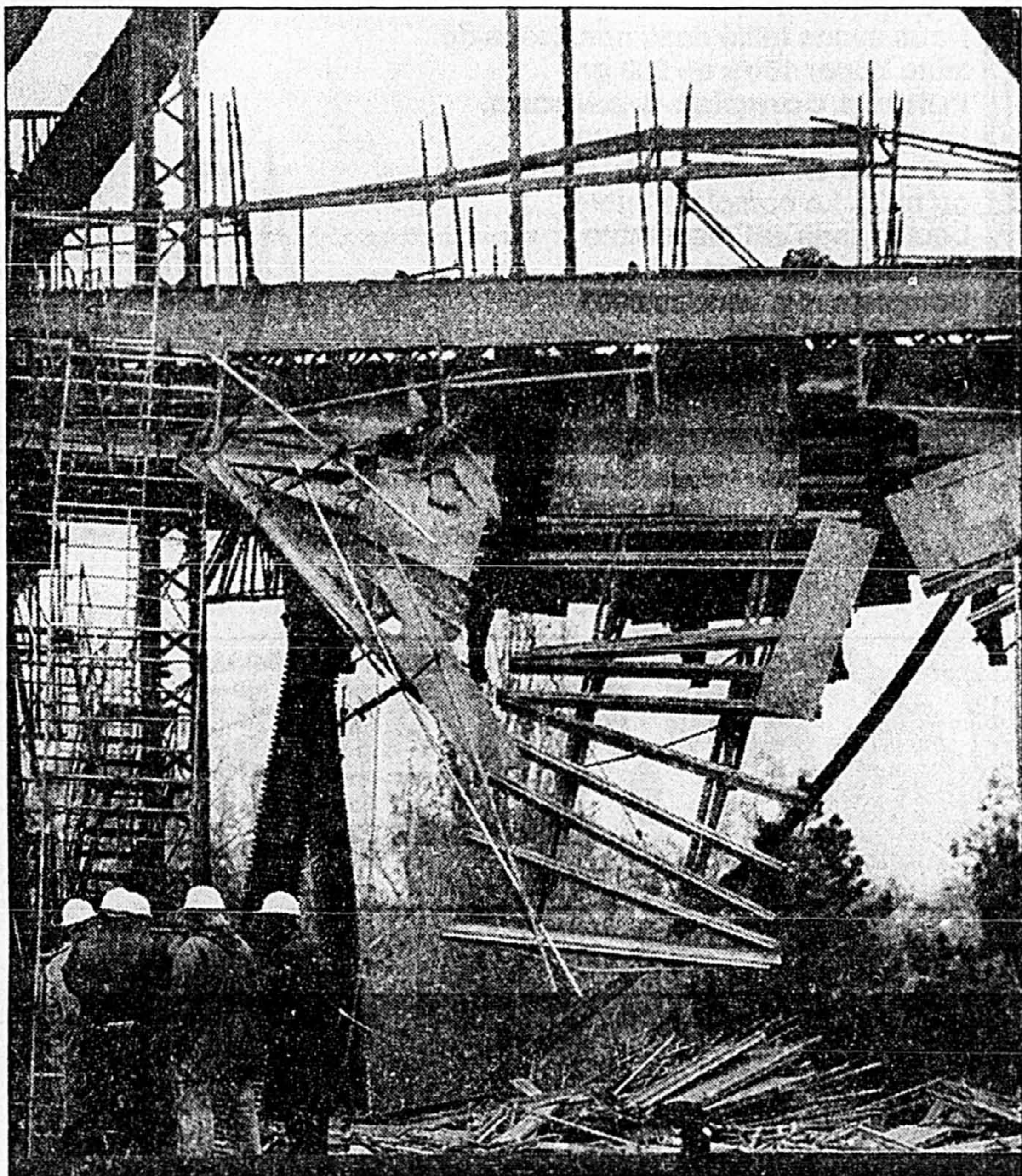
Ils ont rapidement porté secours à leurs malheureux compagnons gisant sur le dos, à moitié recouverts par des matériaux et des débris de toutes sortes.

Policiers, pompiers et secouristes sont accourus sur les lieux de l'accident pour dégager les deux victimes et leur prodiguer les premiers soins. Les pompiers de Montréal ont utilisé une nacelle pour les ramener au sol.

Par mesure de précaution, toute circulation automobile a été interrompue dans les deux directions sur le pont Jacques-Cartier pendant environ 45 minutes, soit le temps qu'ont duré les opérations de sauvetage.

Dépêché sur les lieux de l'accident, Glen Carlin, directeur général de la Société des ponts Jacques-Cartier et Champlain, a dit que les travaux de rénovation étaient sous l'entière responsabilité de la compagnie Dhaunier, une entreprise expérimentée.

L'accident a-t-il été causé par un problème de conception de l'échafaudage ou une surcharge de matériaux sur la plate-forme? C'est à cette question que devront maintenant répondre les enquêteurs de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).



Des inspecteurs de la CSST examinent la plate-forme qui s'est écroulée sous le pont Jacques-Cartier, entraînant deux travailleurs dans une chute de 10 mètres.

# Démissions chez les cois bleus de Laval

ISABELLE HACHEY

Le président du syndicat des cois bleus de Laval, Bernard Desjardins, a claqué la porte de l'organisation, mercredi soir, entraînant derrière lui le vice-président Donald Caron et trois directeurs.

M. Desjardins n'a pas digéré le rejet d'une entente de principe par 75 % de ses membres, lors d'une assemblée générale, le 4 novembre. L'entente visait à récupérer la moitié du 6 % de la masse salariale demandée par le gouvernement, en réorganisant le travail des cois bleus. « Je croyais fermement que c'était la meilleure entente qu'on

pouvait avoir », explique M. Desjardins.

Dans sa lettre de démission, il se montre plus amer. « Je suis profondément déçu qu'une majorité silencieuse de nos membres ne participent pas aux décisions qui concernent leur avenir, écrit-il. Je doute profondément que les orientations et les mandats qui ont été adoptés ( lors de l'assemblée générale ) puissent contribuer à améliorer les conditions de travail de la collectivité. »

Les cois bleus ont décidé de ne pas négocier la récupération salariale avant le règlement de trois

points importants: la réembauche de sept surnuméraires congédiés, le respect de la liste de rappel des surnuméraires et l'ouverture des 41 postes permanents promis par la Ville depuis plusieurs mois.

Avec le départ du vice-président Donald Caron, ce sont deux membres du bureau syndical, sur quatre, qui ont démissionné mercredi soir. C'est un autre vice-président, Martin Gagnon, le seul qui s'était abstenu de se prononcer sur l'entente de principe — les trois autres étaient en faveur — qui a pris le siège de M. Desjardins. Le secrétaire-trésorier, Paul André, demeure en poste.

# Un Canadien assassiné à Haïti

Reuter, PORT-AU-PRINCE

Un Canadien qui tenait un restaurant populaire à Petionville a été assassiné mardi dans sa voiture, a indiqué hier la police.

Le corps de Kurt Mehring a été découvert au volant de sa voiture.

Il avait été atteint de deux balles au visage. La voiture était immobilisée, moteur en marche, dans une rue de Petionville.

M. Mehring et son fils Paul sont propriétaires du Sunset Grill. La police n'a pas de témoin et ignore le mobile du crime.

Lorsque vous donnez

à Centraide, vous contribuez

à bâtir un véritable réseau

d'entraide. Vous appuyez

250 organismes

communautaires de votre

milieu et 40 000 bénévoles

qui aident 500 000 personnes

à se prendre en main.

prêtons main-forte

(514) 288-1261

Merci aux amis de Centraide qui ont assumé les coûts de cette annonce.

Maurice Lacroix. Les classiques de demain.

VW Coccinelle décapotable, 1973, Karmann

Miros no 89746-6701

Miros de Maurice Lacroix: boîtier et bracelet en acier inoxydable, verre en saphir inrayable, étanche jusqu'à 50 m. Offerte en version pour homme et femme. Wittnauer International, Toronto. Fax sans frais 1 800 363-1313.

MAURICE LACROIX Switzerland

• MONTRÉAL Bijouterie Lavigneur, Lucas Joailliers / Ogilvy, Bijouterie Bassi Inc., Bijouterie Style Ltée., Monecor Wing Thai Inc. • QUÉBEC Bijouterie Jean-Claude Gagnon • SHERBROOKE Ronald Fortier Inc. • ST-JÉRÔME Bijouterie Giroux • VICTORIA! LE Bijouterie L.R. Mativer • GRANBY Bijouterie Ronald Gervais • STE-FOY Bijouterie Webster • ST-BRUNO Gérard & Fils

# HAUTE PERFORMANCE

## SUPER 100'S HIGH TWIST

# 398\$

Nous vous présentons notre meilleur achat dans les complets.

**HAUTE PERFORMANCE ET LUXE SANS COMPROMIS.**

Nous avons taillé dans nos tissus de laine Super 100's de 280 gr. l'ultime complet 4-saisons. Le complet 3-boutons vous est offert en marine, noir, charbon ou brun. Le complet double boutonnage est disponible en marine ou olive. Complets rég. vendus 600\$  
Prix spécial 398\$

*A. Gold*

MONTREAL • QUEBEC • OTTAWA  
[www.agold.ca](http://www.agold.ca)



## CEQ et FTQ réclament un comité sur l'équité salariale

CLAUDE-V. MARSOLAIS

La CEQ et la FTQ ont demandé hier au gouvernement de mettre sur pied un comité d'équité salariale afin de corriger les iniquités chez le personnel de soutien dans la santé et dans l'éducation ainsi qu'au niveau du personnel professionnel.

Les deux centrales proposent au Conseil du Trésor de mettre sur pied un comité dont le mandat verra à déterminer des titres d'emplois à prédominance féminine et à prédominance masculine, à évaluer des emplois, à réviser l'évaluation de certaines catégories d'emplois et à redresser ensuite les salaires en fonction de l'équité salariale.

Depuis 1990, différents ajustements de salaire ont été versés au personnel de soutien et au secteur professionnel, mais ces correctifs s'appuyaient sur une démarche de relativité salariale qui consiste à comparer des catégories d'emplois à prédominance féminine. Au total, le gouvernement a versé 320 millions en ajustements à 155 000 personnes, dont 89 % étaient des femmes.

La démarche d'équité vise à comparer des catégories d'emplois à prédominance féminine à des catégories d'emplois à prédominance masculine. Par exemple, on comparera un emploi de secrétaire de direction à celui de menuisier, un emploi d'orthophoniste-audiologiste à celui d'ingénieur, un emploi d'aide domestique à celui de manoeuvre.

Quatre critères de mesure sont retenus pour déterminer la valeur d'un emploi : les qualifications, les efforts, la responsabilité et les conditions de travail.

Le coordonnateur de la FTQ dans les secteurs public et parapublic, Gilles Giguère, soutient que les travaux de relativité salariale auront servi de base aux travaux sur l'équité. M. Giguère a dit qu'il n'était pas d'accord avec la CSN qui veut à judiciairiser le débat en déposant des plaintes à la Commission des droits de la personne. « Nous avons vu ce que cela a donné au fédéral avec l'Alliance de la fonction publique qui doit encore traîner le gouvernement devant les tribunaux après plus de 15 ans. »

Galeries d'Anjou 353.5050 • Promenades St-Bruno 653.1220 • Carrefour Laval 687.1482 • L'Arrière-Boutique de la Mode, 2056 Bleury, Montréal 288.6677 • 960, Ste-Catherine O., Montréal 866.7711 • Centre Fairview Pte-Claire 695.9171 • Centre Rockland 341.1441 • La Place Vertu 333.8515 • Mail Champlain, Brossard 466.2944 • Place Ste-Foy, Québec 418.650.0221 • No. 11, York, ByWard Market, Ottawa 613.562.4653

2704037-D

L'ASSOCIATION DE PARALYSIE CÉRÉBRALE

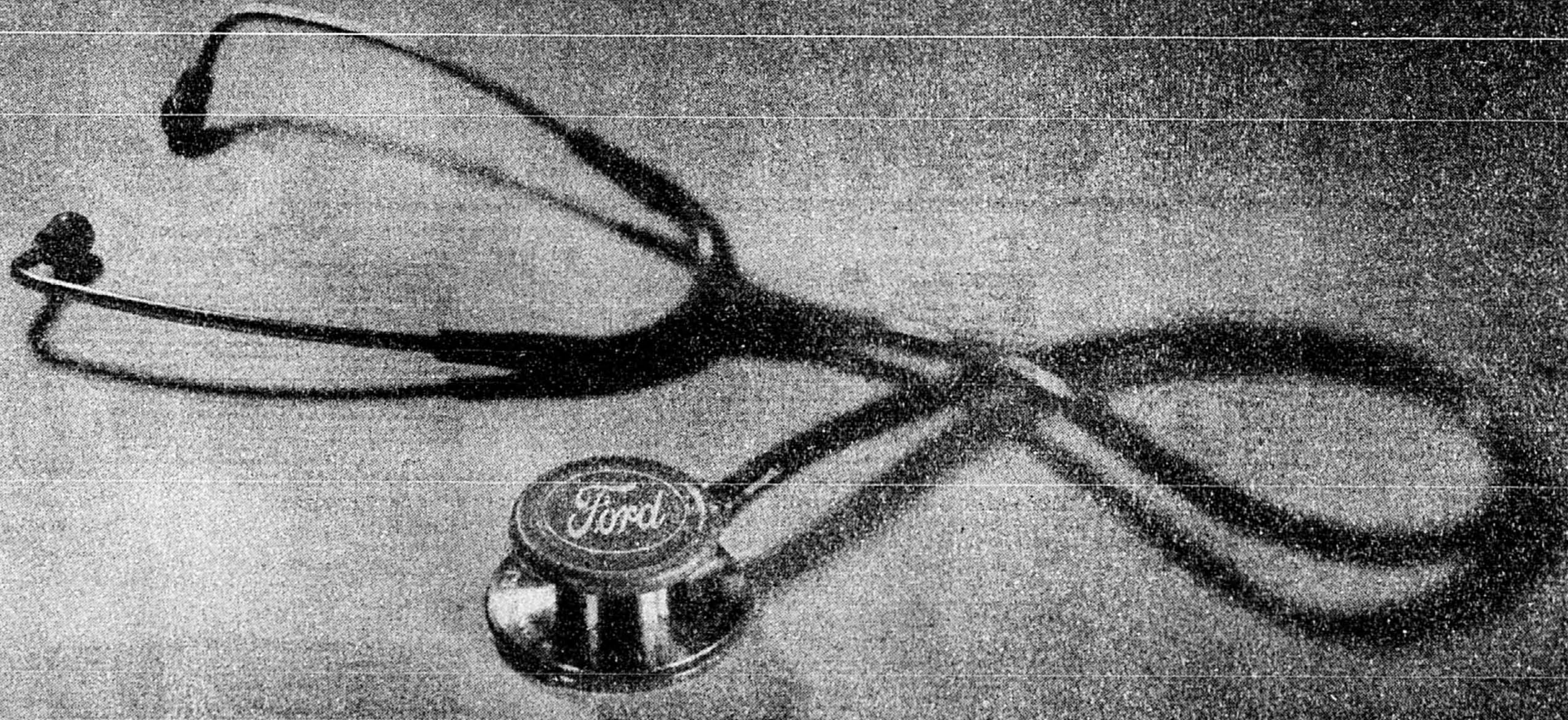
# ON FAIT APPEL À VOTRE COEUR

ASSOCIATION DE PARALYSIE CÉRÉBRALE DU QUÉBEC INC.

### CETTE ANNÉE

SANS TÉLÉTHON, NOUS VOUS CONTACTERONS POUR RECUEILLIR VOS DONS

POUR UN DON DE 10\$ 1-900-565-6510  
OU DE 20\$ 1-900-565-6520



## L'AUTOMNE : LA SAISON DES INSPECTIONS.

### INSPECTION D'AUTOMNE

Comprend : vidange d'huile, incluant jusqu'à 5 litres d'huile à moteur motorcraft 5W30, nouveau filtre à huile Motorcraft, permutation des pneus, inspection des freins, de l'échappement, des amortisseurs, de la suspension avant et arrière, des câbles et raccords de batterie, des contrôles, des niveaux de liquide, des essuie-glace, du filtre à air, du radiateur et des jantes. En plus, vérification du liquide de refroidissement, de la batterie et de toutes les lampes et lampes témoins. Et plus encore.

**34,95 \$**  
TAXES EN SUS

**Service de Qualité**  
Rendez-vous service

**BATTERIE WTBXL**  
Garantie de 72 mois/  
Remplacement gratuit  
dans les 12 mois  
**79,99 \$\*\***  
TAXES EN SUS

**BATTERIE WTBXT**  
Garantie de 84 mois/  
Remplacement gratuit  
dans les 24 mois  
**89,99 \$\*\***  
TAXES EN SUS

**ACHETEZ 3 PNEUS ET OBTENEZ LE 4<sup>e</sup> GRATUITEMENT OU OBTENEZ 25 % DE RABAIS SUR CHAQUE PNEU ACHETÉ**

Rabais à l'achat de trois pneus au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) et obtenez le quatrième gratuitement. OU obtenez 25 % de rabais sur le PDSF de tout pneu acheté séparément. Offre incluant l'installation, l'équilibrage des roues et les crans de valve. Offre incluant les pneus Michelin, Flexions et Goodyear.



ON CONNAÎT VOTRE VÉHICULE, ON L'A CONSTRUIT.

\* S'applique à la plupart des voitures et camionnettes utilitaires légères. Frais supplémentaires pour les véhicules équipés de moteur diesel. \*\* Installation non comprise. S'applique à la plupart des voitures et camionnettes utilitaires légères. Frais supplémentaires pour les véhicules équipés de moteur diesel : batteries WTBXT 65-750 et WTBXT 65-850 à 99,99 \$. \*\*\* Frais à l'achat de trois pneus au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF). Obtenez un quatrième pneu (même marque, même dimension) gratuitement. OU obtenez un rabais de 25 % sur le PDSF à l'achat d'un pneu ou plus. Toutes les garanties courantes offertes par les fabricants s'appliquent. Certains concessionnaires pourraient ne pas avoir toutes les marques de pneus inscrites. Les offres sont en vigueur uniquement chez les concessionnaires participants et prennent fin le 30 novembre 1998. Les concessionnaires peuvent verser le moindre prix. Voyez votre concessionnaire pour les détails. Droits provinciaux non inclus, le cas échéant.

# La situation à l'hôpital de Rouyn-Noranda serait loin d'être bonne

CAMILLE BEAULIEU  
collaboration spéciale

Plus de 250 clients, médecins et infirmières se sont invités à la réunion du conseil d'administration du centre hospitalier Rouyn-Noranda, mercredi soir, pour un déballage en règle des ratés qui affectent l'institution depuis plusieurs années.

Tout y est passé. Le rapport CGI, cette firme de consultants en gestion hospitalière de Montréal : « À la poubelle », a juré le docteur Salim Lahoud, porte-parole du conseil d'administration du centre hospitalier.

Le recours à des spécialistes de Sainte-Justine a été une erreur : « La visite des experts est venue confirmer qu'on a les meilleurs ! »

randra soumettra sous peu un nouveau plan de compressions à la régie, un plan qui n'affectera pas les soins aux patients.

L'assistance a exigé le congédiement d'un cadre intermédiaire et dénoncé le directeur général, « parti deux semaines en vacances alors que l'hôpital dérapait », a-t-on souligné.

Alertés par la démission la semaine dernière de quatre des six

pédiatres de l'institution, les parents d'enfants nécessitant des soins spécialisés et le personnel du centre hospitalier manifestent depuis devant l'hôpital, matin, midi et soir, une heure chaque fois.

L'opération vérité de mercredi soir a montré qu'à la suite de compressions draconiennes exigées par Québec, après avoir utilisé le personnel à toutes les saucées pour rationaliser l'emploi du temps des infirmières et avoir rompu le lien de confiance avec les médecins qui se sentent « bafoués », selon l'expres-

sion utilisée par le chef démissionnaire du département de pédiatrie, Geoffroy Cardinal, le CH de Rouyn-Noranda est à la dérive.

Pendant ce temps, en Abitibi-Témiscamingue, fort des informations fournies par l'administration, le ministre responsable de la région, Rémy Trudel, répète que le CH n'est pas en crise, tandis que la régie régionale promet d'appliquer le rapport CGI, ont déploré les visiteurs.

Ces derniers mois, « pour répondre aux demandes incessantes du

ministère », a diagnostiqué le docteur Lahoud, l'administration de l'hôpital a rationalisé les opérations de chirurgie, déstabilisant du coup les unités de pédiatrie, néonatalogie, gynécologie. Mais ces unités sont désespérément déficitaires d'environ 300 000 \$ par année. Un déficit qu'on pourrait combler en y dirigeant les enfants malades du secteur de Val-d'Or, a suggéré une infirmière, plutôt que de les transporter, comme c'est le cas actuellement, vers des hôpitaux mont-réalis.



## D'Y ACCÉDER

Prenez votre avenir en main.

Ouvrir un compte Actions en direct Banque Royale est assurément le meilleur moyen de faire fructifier vos avoirs. Un compte d'Actions en direct réduit vos frais, multiplie vos choix, facilite vos opérations et vous donne le contrôle. Gérez vos placements par téléphone, en consultant nos représentants en placements, ou en utilisant TELACTION<sup>®</sup>, notre service de placements par téléphone. Si vous utilisez votre ordinateur personnel et PCTACTION<sup>®</sup> notre logiciel ou NETACTION<sup>™</sup> sur Internet, **VOS OPÉRATIONS POURRAIENT NE VOUS COÛTER QUE 29 \$.**

### NOTRE REER PLUS + VOTRE PC = UN POUVOIR ACCRU ENTRE VOS MAINS

Nous vous proposons le compte **REER PLUS ACTIONS EN DIRECT<sup>™</sup>**, dans lequel vous pourrez verser toute une gamme de placements admissibles aux REER : plus de 900 fonds communs de placement parmi les plus recherchés, des CPG divers et un assortiment d'autres placements à revenu fixe. Nous avons également conçu un compte **REER AUTOGÉRÉ** pour ceux d'entre vous qui souhaitent avoir le contrôle de leurs placements et détenir des actions dans leur portefeuille.

Quel que soit le compte choisi, vous bénéficierez de conditions exceptionnelles : **EXEMPTION DES FRAIS D'ADMINISTRATION ANNUELS\***, **PRÊTS REER AU TAUX PRÉFÉRENTIEL<sup>†</sup>** et **REMISE DE CERTIFICATS<sup>††</sup>** d'une valeur de 100 \$ que vous pourrez utiliser pour régler des frais de transfert ou des commissions dans votre REER. Pour de plus amples renseignements, veuillez nous appeler au 1 800 769-2583 ou consulter un spécialiste en placements à votre succursale de la Banque Royale ou du Trust Royal. Vous pouvez également nous joindre sur Internet : [www.banqueroyale.com/actionsendirect](http://www.banqueroyale.com/actionsendirect)

\* REER Plus : pas de frais d'administration annuels et aucun solde minimum exigé. REER autogéré : pas de frais d'administration annuels si la valeur marchande du compte s'élève à 25 000 \$ ou plus. Des frais d'administration annuels de 25 \$ sont perçus si la valeur marchande du compte est inférieure à 25 000 \$.  
† Prêt aux emprunteurs admissibles, offerts par la Banque Royale ou le Trust Royal.  
†† Deux certificats de 50 \$ si vous ouvrez un compte REER Actions en direct avant le 1<sup>er</sup> mars 1999.  
© Marques déposées de la Banque Royale du Canada. Actions en direct Banque Royale Inc. est titulaire d'une licence d'emploi de ces marques. ™ Marques de commerce de la Banque Royale du Canada. Membre FCPE

**ACTIONS EN DIRECT**  
**BANQUE ROYALE**

Membre du Groupe Financier Banque Royale<sup>®</sup>

**COMMENT REUSSIR DANS LES AFFAIRES SANS VRAIMENT ESSAYER.**

Rien de plus simple, notre légendaire Gold Ballotin est reconnu partout comme l'encouragement par excellence. Pour en apprendre plus au sujet de nos Services aux entreprises, commander un cadeau ou trouver une boutique Godiva près de chez vous, appelez-nous au 1-800-9-GODIVA ou rendez-nous visite à [www.GODIVA.com](http://www.GODIVA.com) ou AOL (Keyword: GODIVA).

1 lb. Gold Ballotin - 39 \$

**GODIVA**  
Chocolatier

# Ouvrez grand vos oreilles!

**GRATUIT!**  
à l'achat d'un de ces produits vendus  
Paire d'écouteurs sans fil  
d'une valeur de 99\$

<p><b>RCA</b></p> <p><b>Mini-chainé avec lecteur DC 3 disques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Double magnétocassette</li> <li>• Télécommande</li> </ul> <p><b>188\$</b></p>	<p><b>JVC</b></p> <p><b>Micro-chainé avec lecteur DC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Puissance de 13 watts par canal</li> <li>• Magnétocassette • Sortie optique</li> <li>• 45 mémoires • Télécommande</li> </ul> <p><b>288\$</b></p>	<p><b>JVC</b></p> <p><b>Mini-chainé MA/MF avec changeur DC 3 disques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Puissance totale de 100 watts</li> <li>• Double magnétocassette</li> <li>• Haut-parleurs à 2 voies • Télécommande</li> </ul> <p><b>348\$</b></p>
<p><b>Panasonic</b></p> <p><b>Mini-chainé avec changeur DC 5 disques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Puissance totale de 100 watts • Enceintes à 2 voies</li> <li>• Double platine à auto-inversion • Télécommande</li> </ul> <p><b>388\$</b></p>	<p><b>SONY</b></p> <p><b>Mini-chainé avec changeur DC 3 disques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Puissance de 60 watts par canal • Double magnétocassette</li> <li>• Circuit "Bass Boost" • Enceintes à 3 voies • Télécommande</li> </ul> <p><b>498\$</b></p>	<p><b>DENON</b></p> <p><b>Mini-chainé avec chargeur 3 DC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Puissance de 60 watts • Égalisateur 4 modes</li> <li>• Double magnétocassette à auto-inversion</li> <li>• 30 stations pré-réglables</li> </ul> <p><b>698\$</b></p>

**FINANCEMENT disponible!**  
Ajusté à vos besoins!  
(détails en magasin)

**Dumoulin**  
Toujours branché sur l'électronique

Flairez la bonne affaire!

<b>MONTRÉAL</b> 5390, rue St-Hubert 388-4777 (Sud de la Métropolitaine)	<b>Centre-ville de MONTRÉAL</b> 2050, boul. St-Laurent 288-7755 (Stationnement gratuit)	<b>LAVAL</b> 1539, Autoroute 440 O. 681-7770 (Sortie, boul. Industriel)	<b>LONGUEUIL</b> 2203, chemin Chamby 468-1993 (Pres de Curé-Poirier)	<b>ST-LEONARD</b> 6870, Jean-Talon Est 255-5577 (Entre Langelier & Galeries d'Anjou)	<b>POINTE-CLAIRE</b> 2255, rte Transcanadienne 428-1616 (MEGA MALL - Angle boul. des Sources)
<b>TR-RIVIERES O</b> 5115, boul. Jean XXIII 693-4755	<b>JOUETTE</b> 404, St-Vincent 759-6956	<b>SOREL</b> 1815, Marie-Victorin 742-4511	<b>ST-MARTINE</b> 789, St-Jean-Baptiste 427-2217	<b>ST-JEAN</b> 391, du Séminaire 348-9377	<b>VAL-D'OR</b> 1817, 3e Avenue 824-3994
<b>ROUYN-NORANDA</b> 463, Larivière 764-6920	<b>GRANBY</b> 633, Dufferin 372-7732	<b>CHATEAUGUAY</b> 102, St-Jean-Baptiste 692-6769	<b>SHERBROOKE</b> 1112, du Conseil 565-3177 2222, King Ouest 566-0261	<b>ST-REMÉ</b> 101-B, Lachapelle 454-7161	<b>ST-HYACINTHE</b> 2487, Avenue Ste-Anne 773-7351
<b>MAGOG</b> 1739, Sherbrooke 843-6621	<b>VICTORIAVILLE</b> 525, boul. Bon-Francis Sud 357-2208	<b>DRUMMONDVILLE</b> 740, boul. St-Joseph 474-2727			

**Plus de 30 succursales au Québec... Contactez le 1-888 444-0173 pour connaître le magasin le plus près.**

# Les entrepreneurs au secours de l'Amérique centrale

ISABELLE HACHEY

Pour la première fois en 40 ans d'histoire, le Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI) lance un appel aux gens d'affaires québécois afin de recueillir 1,5 million pour les sinistrés de l'Amérique centrale, terriblement dévastée par le passage de l'ouragan Mitch.

Les dons des entrepreneurs s'ajouteront à la somme de 1,7 million déjà recueillie par le CECI auprès du public, des gouvernements et des communautés religieuses. L'organisme projette de construire 3000 maisons au Honduras et au Guatemala. Ces maisons, modestes mais durables, abriteront 15 000 familles jetées à la rue par l'ouragan Mitch.

La présidente du conseil d'administration du CECI, Thérèse Paquet Sévigny, croit que l'appel portera fruits. S'il n'est pas dans les habitudes des entreprises de donner massivement pour la bonne cause, Mme Sévigny affirme que « le milieu des affaires a toujours été extrêmement sensible à la nécessité de participer à l'autosuffisance des populations du Sud ».

Selon elle, la ruine des pays de l'Amérique centrale n'est pas sans conséquence économique au Canada, et les entrepreneurs québécois répondront à l'appel « non seulement par solidarité, mais par conscience aiguë des conséquences de la mondialisation économique ».

Michel Audet, président de la Chambre de commerce du Québec, croit que ses membres n'hésiteront pas à se montrer généreux. « Les entreprises ont une responsabilité sociale dans leur mandat », a dit M. Audet, qui se réjouit du fait que les Honduriens et les Guatémaltèques participeront à la construction de leurs propres maisons. « Cela implique un entrepreneuriat, et je pense que cela va toucher les gens d'affaires. » Après avoir lancé un appel général à la solidarité, la Chambre de commerce du Québec sollicitera individuellement le quart de ses 4000 membres corporatifs.

Déjà, quelques têtes d'affiche du milieu



Dans l'ordre : Roger Nicolet, David McAusland, Françoise Pilarm, Thérèse Paquet Sévigny, Jean Coutu et Jean-Paul Galarneau.

des affaires ont annoncé leur contribution au projet, espérant inciter leurs semblables à suivre le courant. Le Groupe Jean Coutu, qui a déjà donné 110 000 \$ par l'entremise de sa fondation, a promis de fournir 30 000 \$ supplémentaires au CECI. De plus, Jean Coutu espère convaincre les propriétaires de ses 250 pharmacies de payer chacun une maison de 1000 \$.

Le Groupe Vidéotron offrira 50 000 \$. Power Corporation et Hydro-Québec International fourniront chacune 25 000 \$. Le président de l'Ordre des ingénieurs, Roger Nicolet, a aussi lancé un appel à ses collègues. « Le milieu professionnel ne devra certainement pas rester en retrait », a dit celui qui a présidé des commissions d'enquête après le déluge du Saguenay et la crise du verglas. Deux bien petites « tragédies » par rapport à ce qui se passe en Amérique centrale, reconnaît M. Nicolet. « On ne peut rester insensible à ces populations privées d'un besoin primaire, un abri. »

## L'aide se déploie, mais tarde à atteindre certaines régions

ISABELLE HACHEY

Malgré l'effondrement de centaines de ponts et de routes, l'aide internationale se déploie, bien que lentement, en Amérique centrale. Mais certaines communautés isolées tardent toujours à recevoir nourriture et biens essentiels à leur survie.

À Nandaime, au sud du Nicaragua, le missionnaire Jacques Giroux est désespéré. « Il y a 50 familles ici qui ont tout perdu. Le gouvernement leur a tout promis et ils n'ont rien. Il faut absolument faire quelque chose pour eux ! »

L'ouragan Mitch n'a pas fait de mort à Nandaime, mais les plantations ont été en grande partie détruites. Déjà, quelques cas de choléra ont été constatés, dit M. Giroux, qui a fondé plusieurs coopératives depuis 13 ans dans la région. « Les gens ont faim et ont besoin de médicaments de façon urgente. »

Le maire de Nandaime est sandiniste, ce qui pourrait expliquer la lenteur du gouvernement de droite d'Arnoldo Aleman à venir en aide aux habitants, craint M. Giroux. « Je suis allé dans le Nord et j'ai vu un paquet de tracteurs et de camions, de la grosse machinerie. Ils étaient en train de refaire les ponts. Ici, le gouvernement n'a donné que 60 feuilles de tôle pour abriter 50 familles ! »

Lise Saint-Pierre, d'Oxfam-Québec à Managua, capitale du Nicaragua, explique qu'il

y a certainement des ratés dans l'aide gouvernementale. « Ce n'est pas étonnant, c'est un désastre qui se produit dans un pays où la polarisation politique est très grande. Le désastre ne fait qu'aiguiser les contradictions existantes, il ne les fera pas disparaître face à la pénurie. »

« Des convois sandinistes et gouvernementaux ont été acheminés dans les régions sinistrées, et ça avait plutôt l'air d'une campagne électorale que d'autre chose ! Les libéraux visitent les municipalités libérales et les sandinistes visitent les municipalités sandinistes. »

Mais cette « politisation de l'aide » au Nicaragua a été considérablement freinée au tout début de la crise, alors que le gouvernement voulait contrôler la totalité de l'aide étrangère. Les ONG et les ambassades ont fait pression pour bloquer ce projet et le gouvernement a finalement entendu raison, explique Mme Saint-Pierre, qui souligne que la moitié de l'aide internationale passe directement par les ONG.

Il y a quelques jours, une coopérative américaine a été expulsée du pays pour avoir suggéré à la communauté internationale, par l'entremise d'Internet, de faire parvenir ses dons aux ONG plutôt qu'au gouvernement du président Aleman.

## Présentation de Produits Nu Skin/IDN

ENTRÉE GRATUITE  
ENTRÉE LIBRE

Venez découvrir,  
sentir, goûter et  
expérimenter...

En présentant cette publicité,  
recevez un cadeau-surprise  
GRATUITEMENT!

- Venez découvrir et essayer le nouveau parfum Believe™ par Christie Brinkley, lequel est mis en vedette, entre autres, dans les magazines Elle, Allure et Good Housekeeping.
- Venez apprendre comment mettre sur pied une entreprise florissante à l'échelle internationale, fondée sur la beauté et la santé.
- Venez en apprendre davantage sur nos produits Epoch™ et sur la campagne Force for Good.

Pour toute question, veuillez composer le  
(905) 569-5130 ou le (514) 335-9488

Présentation de produits Nu Skin et IDN,  
le samedi 21 novembre 1998, 10 h à 14 h.

Le centre Sheraton - Hôtel 1201, boulevard René-Lévesque  
Ouest, Montréal (Québec) Salles A, B, C

DU 14 AU 21 NOVEMBRE

# 8 Jours Exceptionnels

Une seule fois par an.

Une seule fois par an, Roche-Bobois vous propose une semaine dont vous vous souviendrez toute l'année. 8 jours absolument exceptionnels avec des prix irrésistibles

ROCHE  
BOBOIS

sur les salons cuir et tissu, meubles par éléments, petits meubles, tables, chaises, tapis, lampes. 8 jours pour satisfaire toutes vos envies de déco.

Ouvert tous les dimanches de 12 h à 17 h.

505, av. Président-Kennedy, Montréal (Québec)  
Tél. : (514) 350-9070

LE SOLEIL A TEMPS PLEIN EN L'AN 2000 OBJECTIF 1 000 000 \$

CAMPAGNE DE FINANCEMENT 1998-2003



Fondation  
Centre hospitalier  
Jacques-Viger

Il n'en tient qu'à vous  
que le soleil brille partout!

POUR AIDER LES RÉSIDANTS DU CENTRE HOSPITALIER JACQUES-VIGER VOICI MA CONTRIBUTION

MONTANT DU DON \$  COMPTANT  CHÈQUE  VISA  MASTERCARD

CARTE DE CRÉDIT N° DATE D'EXPIRATION

SIGNATURE

NOM

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL TÉLÉPHONE

VEUILLEZ M'ENVOYER UN REÇU POUR FIN D'IMPÔT OUI  NON

POSTEZ À : FONDATION CENTRE HOSPITALIER JACQUES-VIGER, 1051 SAINT-HUBERT, MONTRÉAL, QUÉBEC, H2L 3Y5

(514) 842-7181

Bénévoles demandé(e)s...

pour aider des jeunes dans leurs devoirs et leçons du niveau primaire.

527.9075

Lise Fontaine  
Roger Généreux

La Maison  
d'Aurore

# Ratification de la convention chez Abitibi-Consolidated

CLAUDE-V. MARSOLAIS

« Nous avons obtenu tout ce que nous voulions avoir », a déclaré Elmo Whitton, négociateur en chef du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) en annonçant que les travailleurs des 10 usines d'Abitibi-Consolidated, en grève depuis la mi-juin, avaient entériné la convention collective dans une proportion de 73,7 %.

M. Whitton a signalé que le syndicat avait travaillé dur et avait maintenu un arrêt de

travail long pour faire reconnaître le principe de la négociation type qui devrait s'étendre à l'ensemble de l'industrie des pâtes et papiers.

Le négociateur syndical affirme que les plus importants gains obtenus ont trait à l'amélioration du régime de retraite. Il signale qu'une nouvelle formule combinant les prestations des régimes publics permettra à chaque membre retraité de toucher près de 5000 \$ de plus par année.

Le syndicat a aussi réussi à obtenir des

améliorations des rentes d'invalidité et le maintien de la formule d'indexation au coût de la vie. Un travailleur d'Abitibi-Consolidated est admissible à la retraite après 20 ans de service continu.

Quant aux augmentations de salaire, chaque employé recevra un montant forfaitaire de 2750 \$ pour l'année en cours. En 1999 et en l'an 2000, le salaire horaire sera augmenté de 0,50 \$ l'heure tandis qu'au cours des trois dernières années du contrat (2001 à 2003), la hausse sera de 2 %.

Le retour au travail dans les dix usines devrait être terminé d'ici deux semaines.

Le chef de l'exploitation de la société, Ron Oberlander, s'est dit heureux du dénouement du conflit et a promis d'améliorer les communications avec les syndicats afin de ne plus jamais subir une grève aussi longue.

« Nous allons faire en sorte qu'Abitibi-Consolidated soit non seulement compétitive sur les marchés mondiaux, mais qu'elle devienne l'un des meilleurs milieux de travail du monde », a-t-il assuré.

## Bonne fête, les enfants!

HUGO DUMAS

C'est la Journée nationale de l'enfant.

Depuis 1993 au Canada, cet événement est célébré le 20 novembre d'un océan à l'autre. Et à Montréal, plusieurs activités sont organisées aujourd'hui afin de le souligner.

Accompagnés de leurs éducateurs, une soixantaine de bambins manifesteront ce matin dès 10 h, devant la garderie Pierrefonds, afin de rendre hommage à tous les enfants du globe. Les profits de ce deuxième mini-marchathon seront remis au Réseau Enfants Retour.

À Laval, les tout-petits de la maison Le Dauphin défilent dans les rues du quartier Chomedey pour sensibiliser la population aux droits des enfants. La marche se terminera au parc Labelle avec l'envoie de plusieurs ballons.

Un mini-colloque sur la Journée nationale de l'enfant est aussi organisé, de 15 h 30 à 17 h 30, dans le sous-sol de l'église Saint-Jean-de-la-Croix, dans la Petite-Italie. Cette rencontre vise à faire le point sur les droits des enfants.

Dimanche, une messe sera célébrée à 11 h à l'Oratoire Saint-Joseph en compagnie des Petits Chanteurs du Mont-Royal.

### EN BREF

#### Au Honduras

Le gouvernement du Honduras a mandaté l'Armée du Salut pour fournir une aide humanitaire aux sinistrés de l'ouragan Mitch, sous la forme de dons en argent ou de biens non périssables. Pour faire un don par carte de crédit, on compose sans frais le 1 888 321-3433.

#### Pour femmes

La ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité et ministre responsable de la Condition féminine, Louise Harel, a participé hier au lancement de la Compagnie F, Entrepreneurship pour femmes, et à l'inauguration de ses nouveaux locaux situés au 7994, Saint-Denis, à Montréal. Nouvellement créé, cet organisme est issu du projet *Une affaire de femmes*, lancé il y a deux ans par le Centre des femmes d'ici et d'ailleurs (CFIA). La Compagnie F, Entrepreneurship pour femmes, en activité depuis huit mois, a pour mission d'aider les femmes socio-économiquement défavorisées à créer leur propre entreprise. L'organisme se distingue par son approche et par l'accent qu'il met sur le développement d'aptitudes entrepreneuriales.

#### Recherché

La police de la CUM recherche un homme qui, le 20 mars dernier, a fraudé une succursale de la CIBC, située au 8550, boulevard Langelier, à Saint-Léonard. Après avoir déposé un chèque sans provision de 38 685 \$ au guichet automatique, il aurait fait plusieurs retraits et achats à l'aide d'une carte. Le suspect, de race noire, est âgé d'environ 35 ans. Toute information à ce sujet peut être transmise au 280-3137.

#### Vol qualifié

Un individu d'une quarantaine d'années aurait commis, le 18 octobre dernier, un vol qualifié à la station-service Esso située au 6270, Louis-Hippolyte-Lafontaine à Montréal. Il mesure environ 1m65 et pèse quelque 75 kg; il a les cheveux foncés courts et une moustache. Le 20 août, le même suspect a commis un vol au même endroit en simulant une arme. Toute information à ce sujet peut être transmise à la police de la CUM au 280-4235.

# Grattez et obtenez jusqu'à 50% de rabais

3 jours seulement.

Vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 novembre

Grattez... et profitez de super rabais!

10% à 50% de rabais

sur une sélection d'articles à prix courant, partout en magasin.

10% à 25% de rabais

sur une sélection d'articles à prix de vente et en liquidation.

10% de rabais

sur le prix courant des meubles, couvre-planchers, matelas, petits appareils électriques et appareils de soins personnels, bijoux fins, sélection de montres de prestige, vaisselle Villeroy & Boch et Denby, articles sur roulettes et meubles pour bébés.

Tous les magasins Eaton sont ouverts le samedi à 8h30 afin de faciliter votre magasinage des fêtes.

Certaines restrictions s'appliquent. Détails en magasin. L'événement Gratte-rabais se termine le 22 novembre 1998. Les centres de liquidation Eaton ne font pas partie de ces offres.



**CONCOURS LES ÉDITIONS DE L'HOMME ONT 40 ANS! PLUS DE 20 000 \$ DE PRIX À GAGNER!**

Surveillez votre Télé-Plus

Courez la chance de gagner un voyage à Paris pour deux personnes ou un des 40 lots de livres des Les Éditions de l'Homme d'une valeur de 400 \$ chacun!

Remplissez le coupon qui paraîtra samedi à l'endos de votre télé-Plus.

La Presse  
RÈGLEMENTS DU CONCOURS DISPONIBLES AUX ÉDITIONS DE L'HOMME

CFGL 105.7 fm  
LES ÉDITIONS DE L'HOMME 1958-1998

## Rive-Sud

## Les grands oubliés de la campagne électorale ?

MARTHA GAGNON

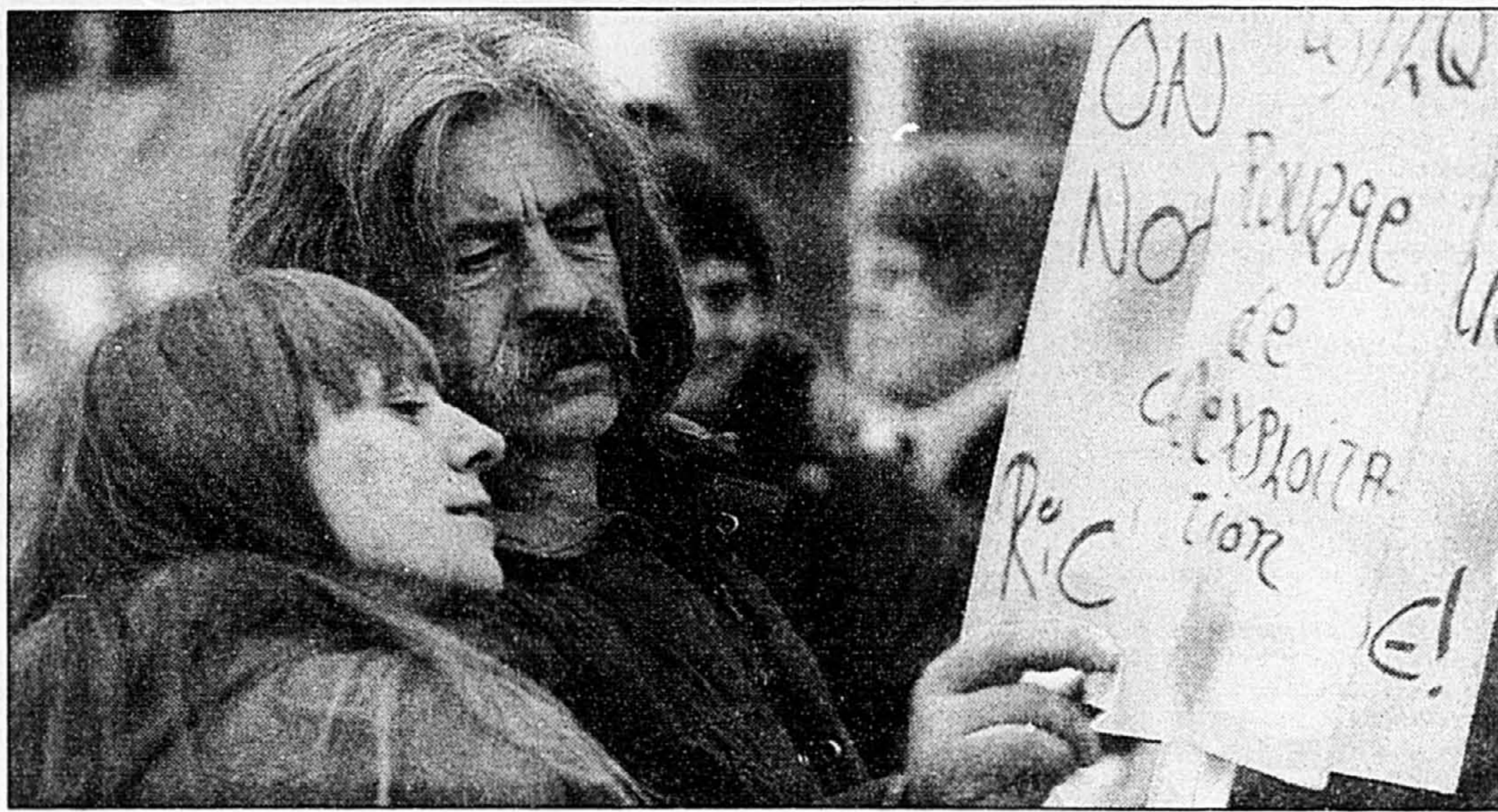
« Les pauvres sont les grands oubliés de cette campagne électorale. »

Bertrand Loiseleur, coordonnateur de la table régionale des organismes communautaires de la Montérégie, reproche aux politiciens de ne pas s'intéresser aux démunis. Et il n'est pas le seul.

Environ 300 représentants d'organismes de la Montérégie, ainsi que des jeunes des collèges Édouard-Montpetit et Saint-Jean, ont participé hier après-midi à une marche de solidarité contre la pauvreté dans les rues de Longueuil pour essayer d'attirer l'attention des politiciens.

Avec insistance, ils leur demandent de se prononcer sur les mesures qu'ils entendent prendre pour lutter contre la pauvreté. « En Montérégie, même si on a une belle brochette de ministres, on a l'impression qu'ils s'en moquent complètement, affirme M. Loiseleur. Dans le grand Longueuil, les maisons d'hébergement ont pourtant refusé 700 personnes l'an dernier. Les soupes populaires et les banques alimentaires augmentent sans cesse, tout comme la population. »

Les porte-parole des organismes communautaires ont profité de la manifestation pour rappeler aux politiciens que la Montérégie est une des régions les moins financées dans le domaine de la santé et des



Deux des participants à la marche de solidarité contre la pauvreté qui s'est déroulée hier dans les rues de Longueuil.

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

services sociaux. Ils affirment en avoir assez des coupes dans la santé, l'aide sociale et l'éducation.

Avec leurs pancartes illustrant la « Pauvreté zéro », les participants à la marche se sont arrêtés devant les locaux des partis politiques et se

sont ensuite rendus dans le parc Saint-Mark, rue Saint-Charles, pour fraterniser, chanter et avaler un bol de soupe. Trop accaparé par sa campagne au Saguenay-Lac-Saint-Jean axée sur la pauvreté, Michel Chartrand n'a pu répondre

à l'invitation des organisateurs, très déçus. Personnifiant Lucien Bouchard et Jean Charest, des manifestants ont prononcé un discours identique pour montrer que les politiciens ont peu d'idées novatrices pour diminuer la pauvreté.

## Soins aux cancéreux

La maison Victor-Gadbois, la seule du genre sur la Rive-Sud à offrir des soins palliatifs aux cancéreux, inaugure en fin de semaine une nouvelle aile qui permettra d'accueillir plus de 150 malades par année et d'offrir un service de consultation médicale externe.

Grâce à des travaux d'agrandissement de plus de 300 000 \$, la maison, située à Saint-Mathieu-de-Beloil, dispose maintenant de dix chambres (au lieu de huit) et il sera possible d'en ouvrir deux autres.

Si le nombre paraît peu élevé, compte tenu des besoins énormes en soins palliatifs avec le vieillissement de la population, le directeur, André Déry, explique que c'est la limite pour assurer un service de qualité et respecter les obligations financières. « Les soins palliatifs représentent un coût d'opération d'environ 100 000 \$ par chambre, soit un million par année, précise-t-il. Des frais qui découragent habituellement ceux qui voudraient suivre notre exemple. » Le financement provient surtout de fonds privés.

À compter du 1<sup>er</sup> décembre, la maison offrira un service gratuit de consultation externe aux malades et à leurs proches qui éprouvent des problèmes et des inquiétudes. M.G.

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 22 NOVEMBRE 1998\*

Pour faciliter votre  
MAGASINAGE DES FÊTES,  
nos magasins sont ouverts  
JUSQU'À 21 H  
DU LUNDI AU VENDREDI

3 jours seulement

15% de rabais équivalant à la TPS et la TVQ†  
sur tous les gros appareils ménagers Kenmore<sup>MD</sup>  
à prix ordinaires sauf les modèles Édition Spéciale

De plus,  
tous nos appareils ménagers de grandes marques  
sauf Maytag sont en solde!



Et, avec la carte Sears,

**pas de paiement avant l'an 2000<sup>††</sup>**  
ou, avec la carte Sears, vous avez

**jusqu'en 2000 pour payer, sans intérêt<sup>\*\*</sup>,**  
**tous les gros appareils ménagers**

\* Cette offre ne s'applique pas aux frais de livraison, de contrat d'entretien ou d'installation. Elle s'applique seulement à la marchandise des magasins Sears et elle est en vigueur jusqu'au dimanche 22 novembre 1998. † Pas de paiement avant janvier de l'an 2000, sur approbation de votre crédit. Cette offre est en vigueur jusqu'au dimanche 22 novembre 1998. †† Payez en 14 mensualités égales, sans intérêt jusqu'en janvier de l'an 2000, sur approbation de votre crédit. Cette offre est en vigueur jusqu'au dimanche 22 novembre 1998. Pour les offres - Pas de paiement - et - sans intérêt - achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Renseignez-vous. Toutes les offres ne s'appliquent pas aux articles soldés de nos Centres de liquidation ni aux achats par catalogue.

Découvrez tous les côtés de Sears<sup>MC</sup>

## Centre de loisirs victime de chantage ?

MARTHA GAGNON

Olivier Thériault, trésorier du Centre de loisirs Champlain-Gamache, à Longueuil, se plaint de ce que cet organisme à but non lucratif ait subi un certain chantage politique après les élections municipales.

Bénévole depuis 25 ans, M. Thériault a fait part de ses inquiétudes à la première assemblée du nouveau conseil, mercredi soir. Selon lui, un fonctionnaire municipal a laissé clairement entendre aux représentants de l'organisme qu'ils pourraient regretter leur décision d'avoir loué un local à un candidat du parti d'opposition durant la campagne.

« Ce fonctionnaire de la division des loisirs et de la culture a indiqué que certaines personnes parmi les hautes instances politiques n'avaient pas apprécié ce geste, a expliqué M. Thériault à La Presse. Je ne blâme pas le fonctionnaire qui n'a fait que rapporter ce qu'on lui a dit, mais je trouve regrettable une telle attitude. »

M. Thériault est le cousin de Mario P. Grisé, candidat défait de l'Alliance de Longueuil et fondateur de l'association des gens d'affaires. « J'ai travaillé pour sa campagne électorale à titre personnel sans que cela ait à voir avec mes fonctions au centre de loisirs, dit-il. En tant que bénévole, j'ai entièrement le droit de m'impliquer dans des activités politiques. Je suis libre et n'ai de comptes à rendre à personne. »

À la demande de M. Grisé, le Centre de loisirs Champlain-Gamache a accepté de louer sa salle au candidat pour la journée des élections. « M. Grisé a payé les frais de location comme n'importe quel autre organisme, précise M. Thériault. J'ai le reçu. Nous ne faisons pas de discrimination et nous louons à tous ceux qui en font la demande. Nos locaux nous appartiennent. Si le parti du maire Gladu avait été intéressé à utiliser la salle, nous aurions agi de la même façon. Notre seul but est de payer notre hypothèque, peu importe de qui vient l'argent. »

Lors de l'assemblée publique, le maire a déclaré qu'il n'était pas au courant de l'incident relaté par M. Thériault et qu'il trouvait étonnant que de tels propos aient été tenus par un fonctionnaire. Il a ajouté qu'il verrait à se renseigner et n'avait rien contre l'organisme, ayant même participé à son 25<sup>e</sup> anniversaire en mai.

M. Gladu n'a pas répondu à la demande de M. Thériault, qui réclame une lettre de la Ville pour rassurer l'organisme que « la partisanerie n'interviendra pas dans les décisions futures concernant l'aide municipale qui doit être accordée aux activités de loisirs ». »

De son côté, Mario P. Grisé affirme qu'il serait injuste qu'un organisme à but non lucratif soit pénalisé pour avoir loué une salle à un candidat de l'opposition. Ses commentaires durant l'assemblée ont quelque peu excédé le maire. Fatigué de se faire poser les mêmes questions, M. Gladu a lancé à M. Grisé : « Êtes-vous sourd ? »

# Grippe : le vaccin gratuit est de plus en plus populaire

Presse Canadienne

Le nombre de Québécois qui reçoivent gratuitement le vaccin contre la grippe est en augmentation, particulièrement chez les personnes âgées vivant dans des institutions, révèle des données fournies par la Direction de la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux.

L'an dernier, pas moins de 700 000 doses ont été distribuées dans les institutions de santé et à des médecins en cliniques privées au profit des personnes ayant une maladie chronique comme le diabète ou des problèmes cardiaques et pulmonaires.

« Ça va en augmentant d'une année à l'autre. On essaie de pousser de plus en plus pour atteindre les objectifs de la Direction de la santé publique qui sont de 80 pour cent des gens vivant dans les institutions et 60 pour cent des gens ayant une maladie chronique », a indiqué

le responsable de la Direction de la santé publique, Monique Douville-Fradette.

L'an dernier, dans le groupe des personnes vivant en institutions, l'objectif a été atteint dans une proportion de 78,6 % comparative-ment à 74,7 % l'année précédente.

Chez les gens aux prises avec des maladies chroniques, l'objectif a été atteint dans une proportion de 44,5 % contre 40,7 % l'année précédente, a précisé Nadine Tremblay, de la Direction de la santé publique.

Cette année, 750 000 doses ont été distribuées contre 700 000 l'année dernière.

Le budget consacré à ce programme est de 1,4 million annuellement. Les vaccins anti-grippe sont achetés pour l'ensemble des provinces et répartis ensuite, selon le prorata de la population. Au Canada, il y a deux fabricants, Biochem Pharma et Connaught.

Les responsables de santé publique « songent à réviser les groupes cibles et à élargir le programme », a indiqué Mme Douville-Fradette.

« Ce n'est pas pour cette année, mais ça commence à se discuter tant à l'échelle canadienne qu'à l'échelle québécoise », a-t-elle ajouté.

Outre le programme public de vaccination contre la grippe, des clientèles hors cible demandent et obtiennent ce vaccin.

Dans ce cadre, les frais encourus sont variables.

À certains endroits, le vaccin est donné gratuitement, le médecin se bornant à réclamer de la Régie de l'assurance-maladie du Québec les 14,75 \$ prévus pour un tel acte.

Dans la même clinique privée, un médecin a réclamé 15 \$ pour vacciner quelqu'un pendant qu'un autre médecin n'a rien demandé. Aucun des deux patients en cause n'était visé par le programme universel.

# Crise à la STCUQ

Presse Canadienne QUÉBEC

La Société de transport de la Communauté urbaine de Québec (STCUQ) vit l'une des plus graves crises internes de son histoire. Moins d'une semaine après que les chauffeurs eurent voté la grève, le directeur général, Steve Cameron, et le principal négociateur patronal, le directeur du transport Robert Chassé, démissionnent.

Nommé depuis trois ans seulement à la tête de la STCUQ, Steve Cameron claque la porte et blâme la mairesse de Sainte-Foy, Andrée Boucher, d'avoir boussillé ses négociations avec les chauffeurs en révélant leurs offres finales à une journaliste.

« Une de mes actionnaires principales a brisé une règle d'or. Tu ne parles jamais de ça. C'est inacceptable. Si la mairesse veut négocier à ma place, qu'elle vienne à la table, la place est libre. Moi je ne suis pas capable d'affronter le regard des employés. C'est une question de crédibilité », dit M. Steve Cameron.

Pour lui, pas question de continuer à négocier. Pas question non plus de revenir sur sa décision comme le voudraient les membres du conseil d'administration de la STCUQ et des maires de la CUQ.

M. Cameron et M. Chassé doivent rester en place quelque temps car leurs contrats de cinq ans prévoient un préavis de six mois.

« On va désigner quelqu'un rapidement pour diriger la table de négociations. On est rendu au terme. Il ne reste que le monétaire à régler. On n'exclut pas que ce soit quelqu'un de l'extérieur », a déclaré Claude Larose, pdg de la STCUQ.

**RÉOUVERTURE DÉCEMBRE**

**GIORGIO EMPORIO**

**VENTE**

**COMPTE À REBOURS 4 jours seulement**

**LIQUIDATION TOTALE TOUT DOIT ÊTRE VENDU**

Vaste sélection de la collection automne/hiver a été ajoutée pour cette vente

**COMPLET : 1695\$ 595 \$**

**VESTON : 1395\$ 295 \$**

**PANTALON : 295\$ 125 \$**

**CHEMISE : 145\$ 50 \$**

**CRAVATE : 75\$ 25 \$**

1455, rue Peel (coin de Maisonneuve)  
Tél. : (514) 282-0022

**EXPOSITION DE TIMBRES DE MONTREAL METROPOLITAIN ET SALON DES COLLECTIONNEURS**

les 20, 21 et 22 nov., 1998

ven. de 11h à 19h  
sam. de 10h à 18h et dim. de 10h à 16h

**PLACE BONAVENTURE**

Présenté par: l'Association canadienne des négociants en timbres-poste en collaboration avec la FOP

**ENTRÉE GRATUITE**

**Avec Teccart, l'avenir technologique n'a plus de secret !**

**Un D.E.C. en janvier c'est possible**

L'Institut Teccart a organisé ses programmes afin de permettre l'entrée en janvier à tout étudiant désireux d'entreprendre des études dans un programme menant à un D.E.C. :

**D.E.C. Électronique industrielle 243.06 : option Instrumentation et automatisation**

**D.E.C. Technologie de l'électronique 243.11 : option Télécommunications**

**D.E.C. Technologie de systèmes ordinés 243.15**

**Une A.E.C. en 16 mois en réseautique** **DÉBUT JANVIER**

**A.E.C. Technologie de systèmes ordinés 902.37**

**Vous êtes une personne en recherche d'emploi ?**

Ce programme, d'une durée approximative de 70 semaines, permet de compléter une formation de qualité et de trouver un emploi de technicien. Est admissible à cette formation toute personne en recherche d'emploi, recevant ou ayant reçu dans les trois dernières années des prestations d'assurance emploi ou de sécurité du revenu. Une prestation de soutien de revenu peut alors être versée durant la formation.

**PORTES OUVERTES**

Au 3030, rue HOCELAGA

**Samedi 21 novembre 1998 de 9h à 12h**

Visites individuelles sur réservation (514) 526-2501

Automatisation  
Robotique  
Internet  
Langages informatiques  
Télécommunications

**TECCART**

Le collège technologique

3155 Hochelaga  
Montréal (Québec) H1W 1G4  
(Métro Préfontaine)  
**(514) 526-2501**  
www.teccart.qc.ca

**Rabais postal**

sur modèles sélectionnés y compris nos meilleurs appareils hi-fi

**\$70**

## DEUX magnétoscopes hi-fi 4 têtes dans un! Copiez n'importe quelle cassette!

Hé les cinéphilés... les appareils hi-fi à double cassette n'ont JAMAIS été aussi abordables! Toute la performance d'un appareil hi-fi 4 têtes et de superbes effets spéciaux, plus la qualité hi-fi dans les deux platines! Au plus bas prix jamais vu! Rabais postal de 70 \$ valable sur les achats effectués entre le 16 octobre et le 31 décembre 1998.



DDV-9500  
**MAGNÉSCOPE HI-FI 4 TÊTES PLATINE 1**

**COPIE UNE TOUCHE**

**MAGNÉSCOPE HI-FI 4 TÊTES PLATINE 2**

### Pourquoi acheter un magnéscope ordinaire ?

- Un seul bouton à presser pour faire une copie avec EZ Copy®
- Copies parfaites à tout coup grâce aux circuits AmeriChrome®
- Visionnez une cassette tout en enregistrant en même temps à partir de la télé, du câble ou du DSS
- Télécommande multimarques contrôlant la télé et le magnéscope
- Édition facile grâce aux effets spéciaux 4 têtes
- Son de qualité hi-fi sur les deux platines

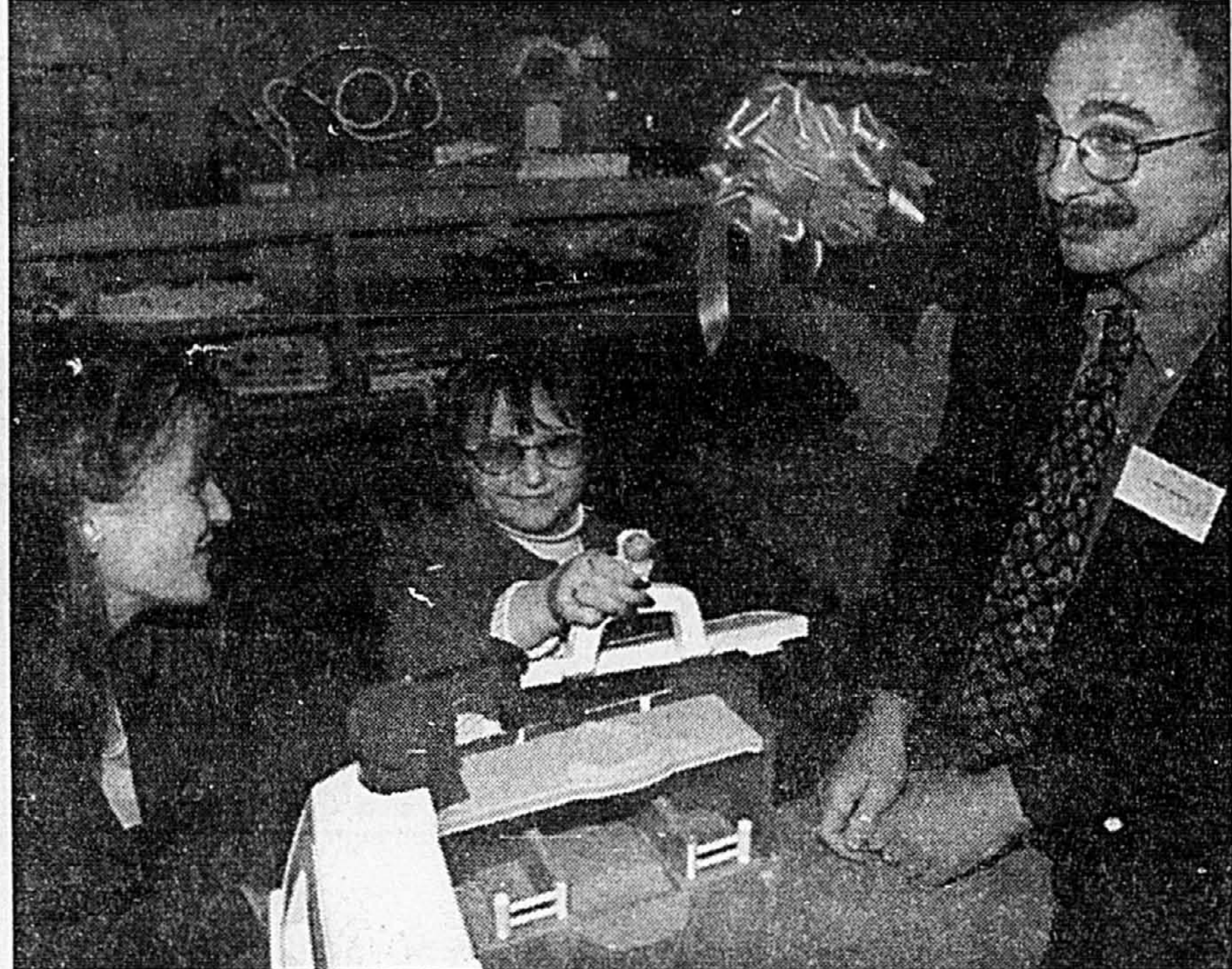
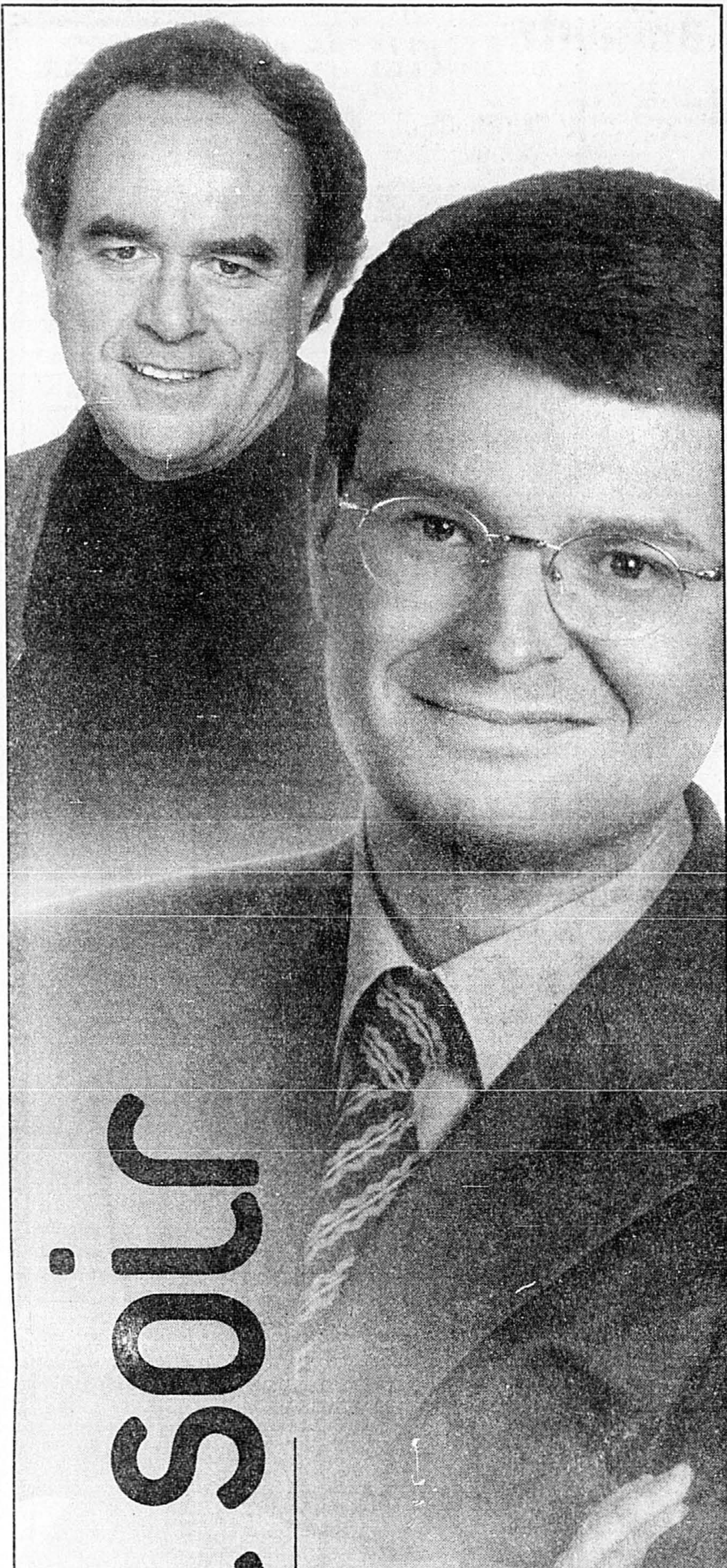
Le prix des doubles-cassettes Go-Vidéo commence à **429\$\***  
\* Modèle: DDV-9000 (non admissible au rabais)



Pour plus de précisions ou pour connaître le marchand GO-VIDEO le plus près, composez 1-514-333-7714

- |                               |   |                           |                                 |   |
|-------------------------------|---|---------------------------|---------------------------------|---|
| BOUCHERVILLE Stereo Plus      | LACHINE Distribution Central Ltee         | MONT LAURIER Stereo Plus  | P.A.T. Brault & Martineau       | SOREL Q.C. Stereo Plus                    |
| BROSSARD Brault & Martineau   | LASALLE Brault & Martineau                | MONTREAL Audioville       | R.D.P. H. Durocher Electronique | STE-MARTINE Dumoulin                      |
| COTEAU DU LAC A. Delisle T.V. | L'ASSOMPTION Service De Radio Cormier     | Codell Audio              | REPENTIGNY Stereo Plus          | ST-JEAN RICHELIEU Videologue              |
| DRUMMONDVILLE Dumoulin        | LAVAL Archambault T.V. Brault & Martineau | Filion Electronique       | RIGAUD Villeneuve Electronique  | ST-LEONARD Brault & Martineau Stereo Plus |
| JOLIETTE Stereo Plus          | LONGUEUIL Brault & Martineau              | Importation Lam           | ROUGEMONT Barre Electronique    | ST-THERESE Brault & Martineau Stereo Plus |
| KIRKLAND Brault & Martineau   | MAGOG Roy Radio Television                | Kébec Son                 | SAINTE-CONSTANT Stereo Plus     |   |
|                               |   | Somina Electronique Ltee  |                                 |   |
|                               |   | Stereo Plus               |                                 |   |
|                               |   | MONTREAL NORD Stereo Plus |                                 |   |

Prix de détail suggéré par le fabricant, le marchand peut fixer son prix. AVERTISSEMENT: Les magnétoscopes double cassette Go-Vidéo ne sont pas fabriqués ni vendus pour permettre des enregistrements non autorisés d'oeuvres à droits réservés, y compris, et sans s'y limiter, des enregistrements non autorisés de films préenregistrés à droits réservés. Go-Video Inc. est une marque de commerce déposée. AmeriChrome® et EZ Copy® sont des marques de Go-Video Inc.



La petite Marie-Michel Gagnon, patiente du nouveau centre de jour en hématologie de l'Hôpital de Montréal pour enfants, s'amuse en compagnie d'Élyse Marquis, animatrice du téléthon Opération Enfants Soleil, et du docteur Mark Bernstein, directeur clinique.

## La lutte contre le cancer des enfants prend un nouveau visage

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

L'Hôpital de Montréal pour enfants a inauguré mercredi son nouveau centre de jour en hématologie, qui remplacera les anciennes installations devenues trop exigües.

La nouvelle construction était attendue avec impatience, a expliqué le directeur clinique, le docteur Mark Bernstein. « Ça faisait depuis 1989 au moins que l'on essayait de planifier une nouvelle clinique », a-t-il dit.

Ce centre de jour voué à la lutte contre le cancer a été créé en 1974, et son volume d'activités n'a jamais cessé de croître depuis. En 1997-98, il a ainsi reçu 7600 visites, dont 3200 pour des traitements actifs comme la chimiothérapie, les transfusions, l'hydratation, le contrôle de la douleur et les traitements antinauséux.

Une salle d'observation pouvant accueillir six jeunes patients à la fois a été aménagée, de même que deux salles de traitements, où sont pratiquées des procédures comme les ponctions lombaires et les biopsies de moelle osseuse. Les salles d'examen ont par ailleurs été informatisées, ce qui permet d'obtenir directement les résultats des analyses de laboratoire.

À compter de janvier, un anesthésiste se joindra, à raison d'une matinée par semaine, à l'équipe du centre de jour, formée de six médecins, cinq infirmières et une psychoéducatrice.

La nouvelle construction, qui a coûté plus de 1,5 million, a été financée par Opération Enfants Soleil et a été terminée à la fin juillet. Les nouveaux équipements ont pu être achetés grâce à des dons additionnels de 200 000 \$ provenant de diverses oeuvres charitables.

vendredi soir

**Zone libre**  
**SUJET : QU'EST-CE QUI ALLUME LES JEUNES ?**  
**21h**  
 Animation : Jean-François Lépine  
 Réalisation-coordination : Luc Paradis

**Le Téléjournal – Le Point**  
**22h**  
 Animation : Stéphan Bureau  
 Réalisation-coordination : Catherine Cano

L'information à Radio-Canada  
 centrée sur la vie

**avis** Retrait d'autorisation

Conformément aux dispositions de l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections donne avis qu'il a retiré le 9 octobre 1998 son autorisation au parti Action municipale Montréal/Montréal Municipal Action de la municipalité de Montréal. Monsieur Jean-Louis Mayrand agissait comme représentant officiel de ce parti.

**Le Directeur général des élections du Québec**

Pour plus de renseignements, composez sans frais : 1 800 461-0422

La super grille du mois

**La Presse** et **LES ÉDITIONS DE L'HOMME**

vous présentent la Supergrille du mois de

**NOVEMBRE**

100 gagnants mériteront le « Guide de la forêt québécoise » et le fameux t-shirt « J'ai réussi ».

À surveiller le 29 novembre!



# Dix ans plus tard, elle retrouve ses enfants kidnappés

HUGO DUMAS

« Oui, je suis contente parce que j'ai enfin mes enfants avec moi. Mais je ne peux pas communiquer avec eux. Et ils ne m'ont même pas reconnue. »

La voix de Lorraine Doucet se casse. Ses yeux s'emplissent rapidement d'eau. En fin d'après-midi hier, cette Lavalloise de 37 ans a pu serrer dans ses bras pour la première fois, après dix années « d'enfer », ses trois enfants que son ex-conjoint, Aslam Mohammed Nasim, a kidnappés à trois reprises et emmenés loin d'elle au Pakistan. Pas de lettres, pas de coups de téléphone ni de visites pendant tout ce temps. Absolument rien.

En huit ans, les enfants du couple Doucet-Nasim ont bien grandi et changé. Quand Sarah (15 ans), Sabrina (13 ans) et Adam (11 ans), tous tirés à quatre épingles, ont franchi hier les portes de l'aéroport de Mirabel en poussant un chariot à bagages à peine rempli, ils n'ont pas sauté dans les bras de leur mère. Et quand cette dernière les embrassait chaleureusement sur les joues, les enfants demeuraient imperturbables, figés devant le mur de caméras dressé devant eux.

« Ils ont les cheveux tellement foncés et ils ont un beau teint bronzé. Je suis jalouse. Je ne les aurais jamais reconnus dans la rue », blague Mme Doucet, l'émotion des retrouvailles passée.

C'est en 1983 que Lorraine Doucet a rencontré Aslam Mohammed Nasim, un commerçant pakistanais



De gauche à droite, Lorraine Doucet, Sabrina, Sarah, Jean Beaudoin ( nouveau conjoint de Mme Doucet ) et Adam.

PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

maintenant âgé de 36 ans. Leur union a duré près de quatre ans et le couple s'était installé à Laval. Mais la vie de Lorraine Doucet a complètement basculé, au début de décembre 1987, quand son ex-conjoint — le couple était alors séparé depuis peu — s'est enfui la première fois au Pakistan avec leurs trois enfants, dont elle avait pourtant obtenu la garde légale.

« Je suis allée chercher mes enfants au Pakistan. J'y suis restée

pendant quatre mois pour que ça marche », confie calmement Lorraine Doucet malgré le stress qui la gagnait. Sarah, Sabrina et Adam rentrent donc au pays accompagnés de leur mère.

Et après une accalmie de cinq mois, M. Nasim récidive. Contrainé à des droits de visite réglementés, il réussit à kidnapper de nouveau les trois enfants, en septembre 1988. « Il avait quitté son emploi et liquidé une partie de ses effets per-

sonnels », explique le sergent John Alexander Green, de la police de Laval.

Mais jamais Lorraine Doucet ne baissera les bras. En juin 1990, elle les revoit quand un tribunal de Karachi, au Pakistan, lui accorde (encore) la garde légale des enfants. « Puis le père a demandé à être seul avec les enfants une dernière fois, pour leur donner un dernier *goodbye kiss*. Mais au lieu d'aller dîner avec eux à la cafétéria du palais

de justice, il s'est encore sauvé », confie Mme Doucet.

Nasim saute alors dans un taxi avec les trois enfants et ils disparaissent quelque part sur la planète. Mme Doucet n'entendra plus parler d'eux avant avril 1998.

« Depuis des années, on écoutait toutes les émissions américaines sur les enfants disparus. Juste au cas où », souligne le nouveau conjoint de Lorraine Doucet, Jean Beaudoin.

C'est grâce à la vigilance d'un douanier américain à l'aéroport de Chicago que les autorités ont pu mettre le grappin sur M. Nasim, un riche marchand de meubles, en avril 1998. Du coup, les policiers apprennent que les enfants vivent chez un membre de la famille Nasim à Dubayy, une ville des Émirats arabes unis, un petit pays situé à l'est de l'Arabie saoudite.

En août 1998, Nasim est extradé au Canada. Il est depuis à la prison de Bordeaux. Il connaîtra sa sentence aujourd'hui au palais de justice de Montréal.

Sarah, Sabrina et Adam Nasim ne parlent pas français, mais sont capables d'aligner quelques phrases en anglais. Lorraine Doucet sait que les prochains mois ne seront pas de tout repos. « Leur père a sûrement dit toutes sortes de choses négatives sur moi », pense celle qui vivra dans l'insécurité tant que son ex-conjoint sera au Canada.

« C'est déjà difficile de trouver quelqu'un au Canada. Imaginez dans un autre pays avec un système de justice complètement différent », résume le sergent Green, en rappelant que l'enquête qui a mené à la conclusion de cette affaire avait duré plus de dix ans.

## L'astéroïde tueur de dinosaures

Agence France-Presse  
LOS ANGELES

Un géophysicien de l'Université de Californie à Los Angeles estime avoir découvert le premier fragment connu d'un gigantesque astéroïde qui se serait écrasé sur la Terre il y a 65 millions d'années, provoquant l'extinction des dinosaures.

Frank Clyde a découvert ce minuscule fragment, d'une taille d'environ 25 millimètres, enfoui sous plus de 45 mètres de sédiments dans l'océan Pacifique. Des analyses effectuées dans le laboratoire de l'université ont montré qu'il contenait une importante quantité d'iridium, un élément abondant dans les météorites.

« C'est alors que j'ai su que j'avais quelque chose de spécial, un petit morceau de l'astéroïde », a déclaré le géophysicien dont les travaux sont publiés dans la revue britannique *Nature*.

Selon Frank Clyde, cette découverte confirme que l'objet qui a frappé la Terre était « un astéroïde et non une comète ». Étant donné que les comètes se déplacent beaucoup plus vite que les astéroïdes et qu'elles se vaporisent généralement à l'impact, le fait qu'un fragment ait survécu au choc prouve que l'objet n'était pas une comète, estime le chercheur.

**Dr. Air-Wair Martens**  
2703073

**MEGA VENTE**  
19, 20, 21 et 22 nov.

PRIX À PARTIR DE **49<sup>99</sup>\$**

Seulement chez **neon**

375, rue Ste-Catherine O. 4251, rue St-Denis  
1388, rue Ste-Catherine O. 6565, rue St-Hubert  
2703573-D

**39<sup>e</sup> Foire Annuelle de Gemmes & Minéraux**

20, 21, 22 nov.  
vendredi 18h à 22h  
samedi 10h à 22h  
dimanche 10h à 17h

Caserne Côte-des-Neiges  
4185 Côte-des-Neiges  
métro : Guy, Snowdon  
ou Côte-des-Neiges  
autobus : 165 ou 166  
stationnement gratuit limité

Plus de 60 Vendeurs

Adultes ..... 5\$  
65+ ..... 4\$  
Étudiant(e)s avec ident. ... 3\$

Pierres précieuses & semi-précieuses,  
fine bijouterie, minéraux, sculptures,  
cristaux, fossiles, outils, équipement.

Démonstrations  
Identification de gemmes  
Prix de présence

2703000-D

★ L'ÉVÉNEMENT ★

# « IMAGINEZ-VOUS EN CHRYSLER »



(Photo à titre indicatif seulement)

CHRYSLER INTREPID 1999

POUR SEULEMENT

# 319 \$\*

PAR MOIS

Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 2 950 \$.  
Avec 0 \$ de comptant initial, 408 \$ par mois.

TAXE SUR LE CLIMATISEUR, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

# 22 998 \$

TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUSE.

**GAGNEZ 25 000 \$**

en crédit applicable à l'anhat ou à la location de votre prochain véhicule Chrysler.

Aucun achat requis. 18 ans et plus. Paiement complet chez votre concessionnaire Chrysler participant.

- L'ENSEMBLE 22C COMPREND :
- Moteur V6 de 2,7 litres, 24 soupapes, 200 ch, DACT, en aluminium
  - Transmission automatique à 4 rapports
  - Climatiseur
  - Lève-glaces et verrouillage électriques
  - Régulateur de vitesse
  - Poutres de renfort dans les portes
  - Radio-cassette AM/FM stéréo
  - Verrous à l'épreuve des enfants
  - Volant inclinable

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

CHRYSLER Dodge  
CHRYSLER Plymouth Jeep Eagle

L'événement « Imaginez-vous en Chrysler » est en vigueur du 12 octobre au 30 novembre 1998. Le tirage aura lieu le 14 décembre 1998 à 16 h chez Chrysler Canada Inc. au 3000, route Transcanadienne, Pointe-Claire (Québec) H9R 1B1. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins de participation reçus. \* Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Comptant initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Inc. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 km, au taux de 12 c le km. Rachat non requis. \*\* Transport (B10 SF) immatriculation, assurances et taxes en sus. Le prix reflète la prime d'encouragement du fabricant consentie au concessionnaire. Offre d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre et avoir à commander.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

CHRYSLER